

SAGE

Somme aval et Cours d'eau côtiers

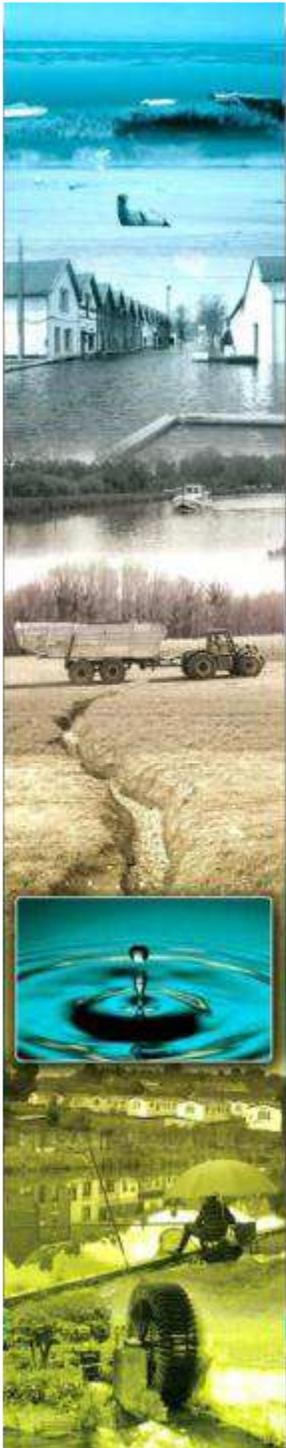
SAGE
SOMME AVAL
ET COURS D'EAU CÔTIERS



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PRÉSIDIÉE PAR M. BERNARD LENGLET

AMIENS, LE 20 FÉVRIER 2014



Préambule sur le SAGE

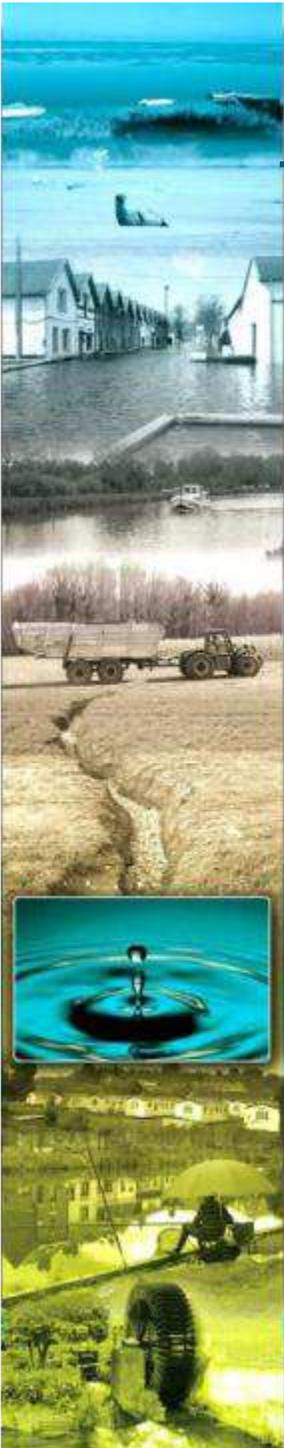
Somme aval et Cours d'eau côtiers



Un SAGE = Outil de planification de la ressource en eau

Il est composé de différents documents :

- ✓ **Etat des lieux / diagnostic du territoire**
- ✓ **Scénarios tendanciels**
- ✓ **Choix de la stratégie**
- ✓ **Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau (PAGD) et son évaluation environnementale**
 - ➔ **Opposable à l'administration**
- ✓ **Règlement**
 - ➔ **Opposable à l'administration et aux tiers**



RAPPEL



Commission Locale de l'Eau

Commissions thématiques

Ressource en eau

Présidée par *C. DEFLESSELLE*

Milieux naturels aquatiques

Présidée par *G. LACHEREZ*

Risques majeurs

Présidée par *R. PIERRU*

Comités géographiques

Picardie maritime

Présidée par *D. CARPENTIER*

Vallée de la Somme- Airaines-Nièvre-St Landon- Ancre-Hallue

Présidée par *J-J STOTER*

Avre – Noye – Selle

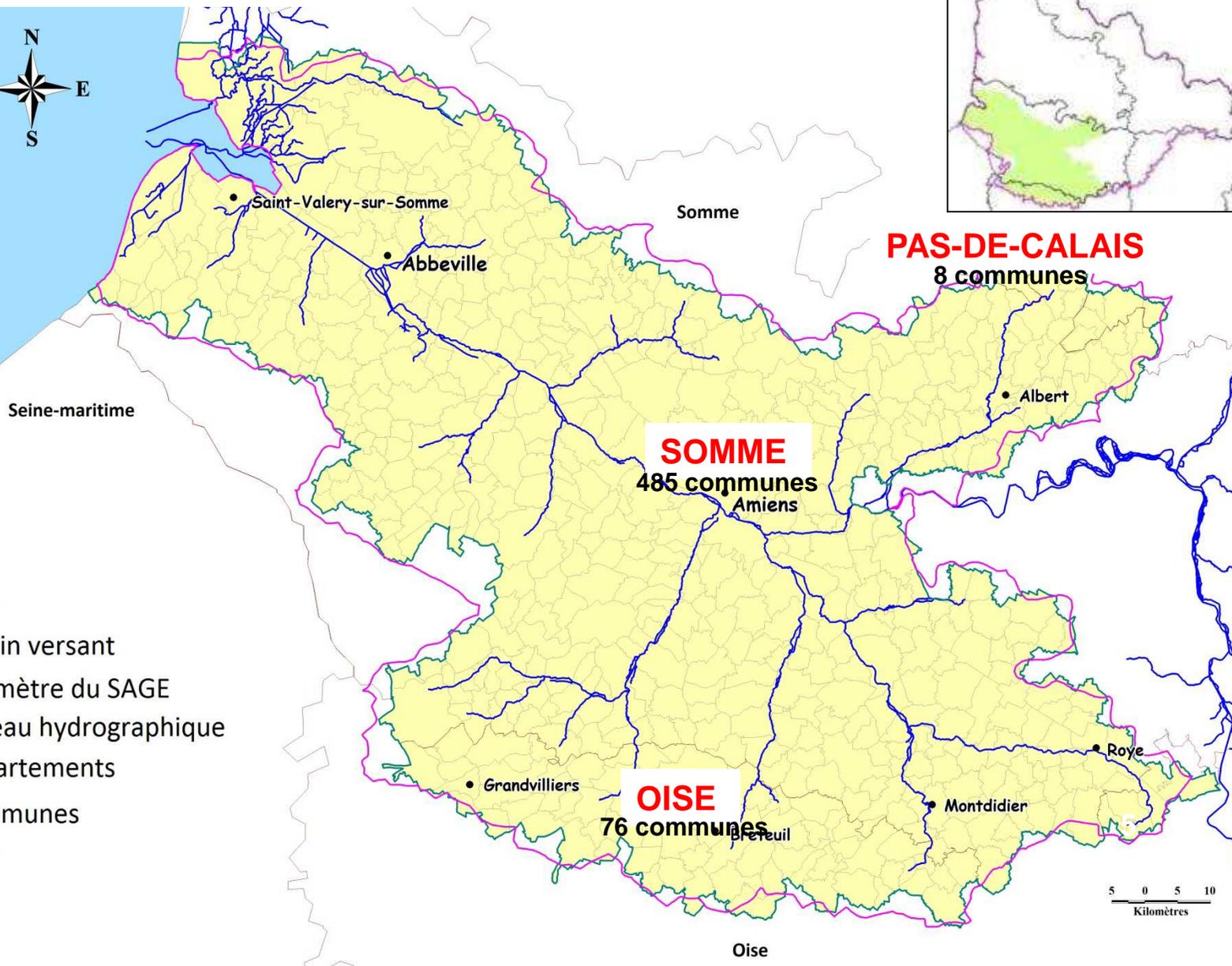
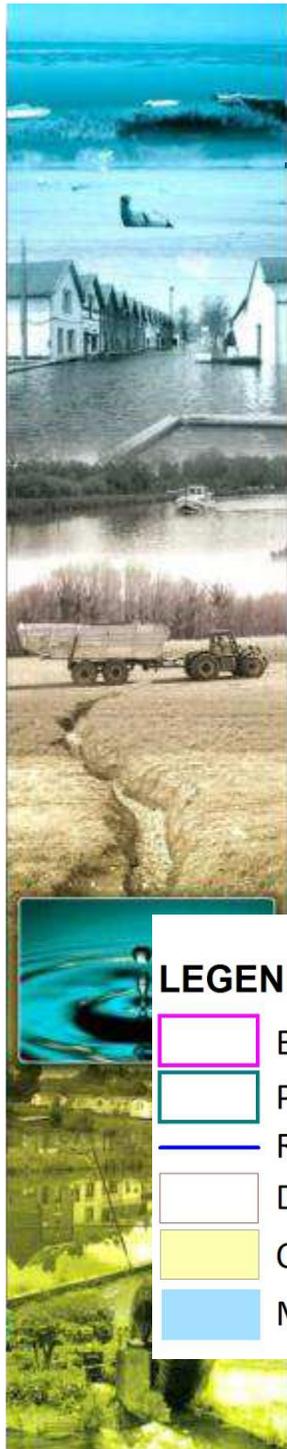
Présidée par *J. COTEL*

Structure porteuse : Syndicat mixte AMEVA

PÉRIMÈTRE DU SAGE



569 COMMUNES – 3 DÉPARTEMENTS



LEGENDE

- Bassin versant
- Périimètre du SAGE
- Réseau hydrographique
- Départements
- Communes
- Mer

5 0 5 10
Kilomètres

ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif
- Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

- Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

- Bilan d'activités 2012 de l'animation
- Bilan du questionnaire envoyé aux communes
- Calendrier



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif
- Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

- Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

- Bilan d'activités 2012 de l'animation
- Bilan du questionnaire envoyé aux communes
- Calendrier



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif
- Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

- Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

- Bilan d'activités 2012 de l'animation
- Bilan du questionnaire envoyé aux communes
- Calendrier



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

→ **Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif**

→ Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

→ Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

→ *Stratégie et échancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE*

4. Questions diverses

Bilan d'activités 2012 de l'animation

Bilan du questionnaire envoyé aux communes

Calendrier



Evolution de la réglementation nationale

➔ Prioriser et dimensionner l'action au regard du ratio coût/bénéfice

Réhabiliter en priorité les installations présentant un **danger pour la santé** ou un **risque pour l'environnement**

➔ **Définition de 2 zonages :**

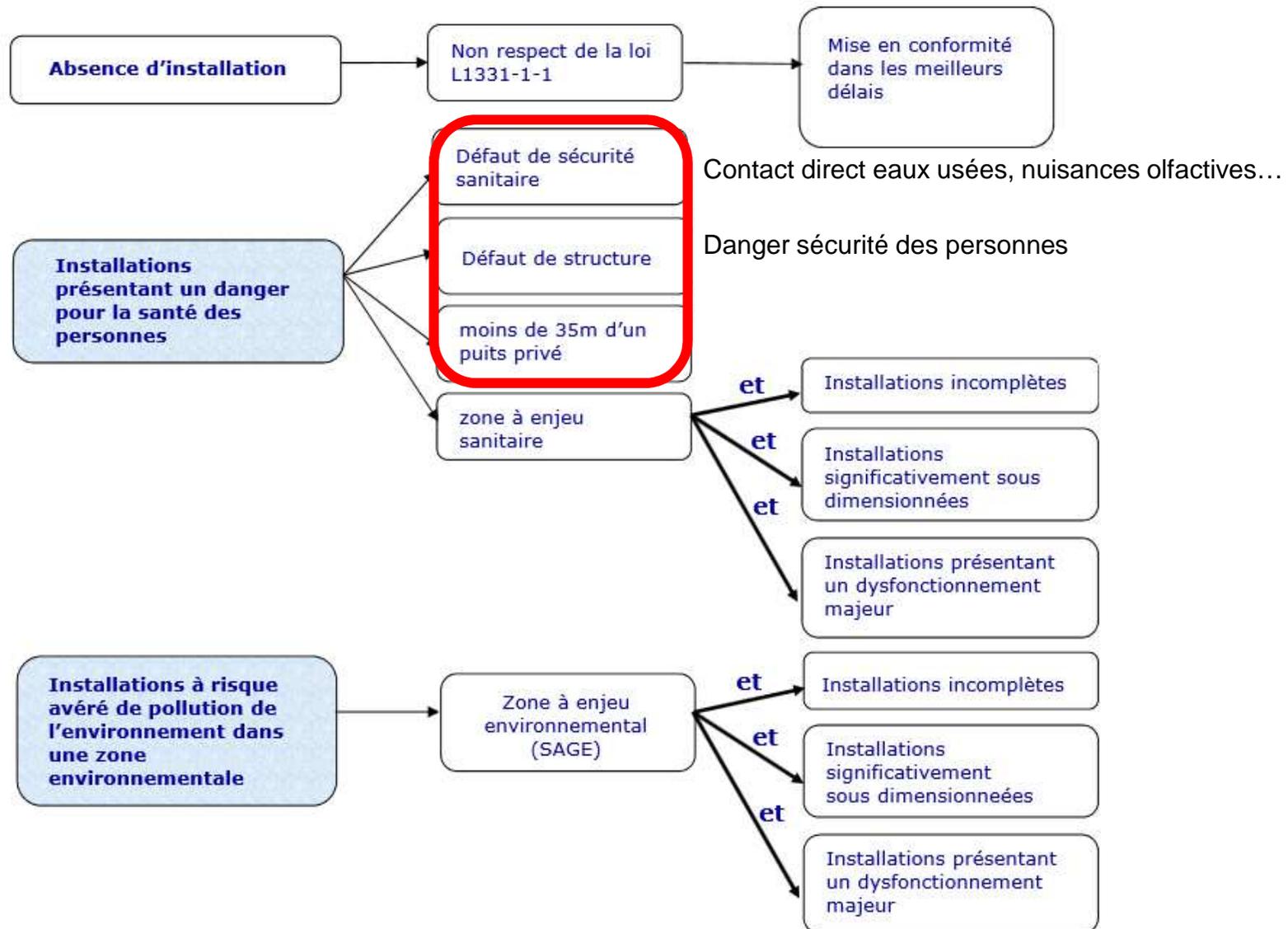
- ✓ zone à enjeu sanitaire
- ✓ zone à enjeu environnemental

➔ Faciliter et harmoniser la mission SPANC

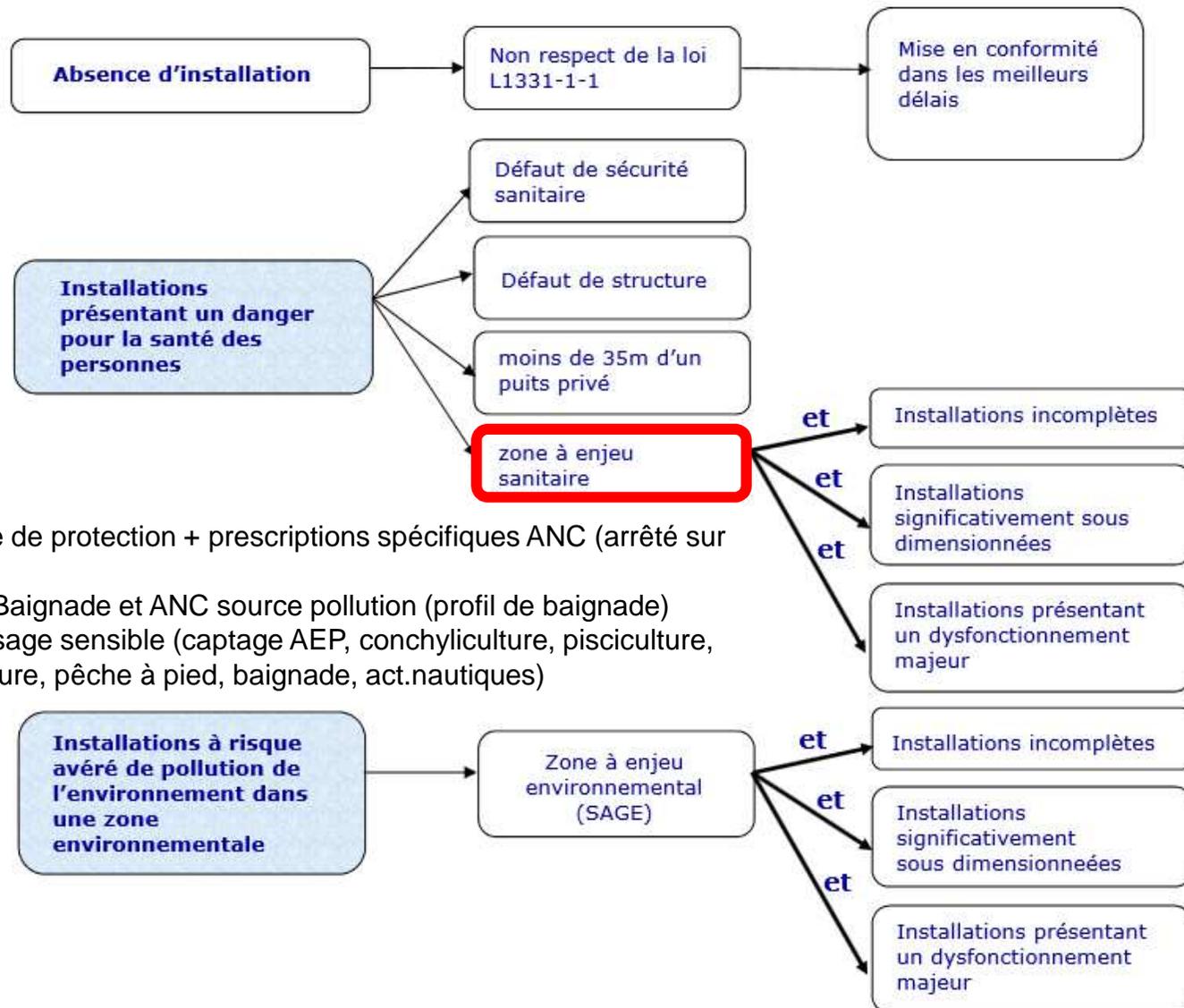
Uniformiser les modalités d'exercice de la mission de contrôle
Formaliser les documents remis aux usagers



L'arbre d'évaluation des cas impliquant des travaux

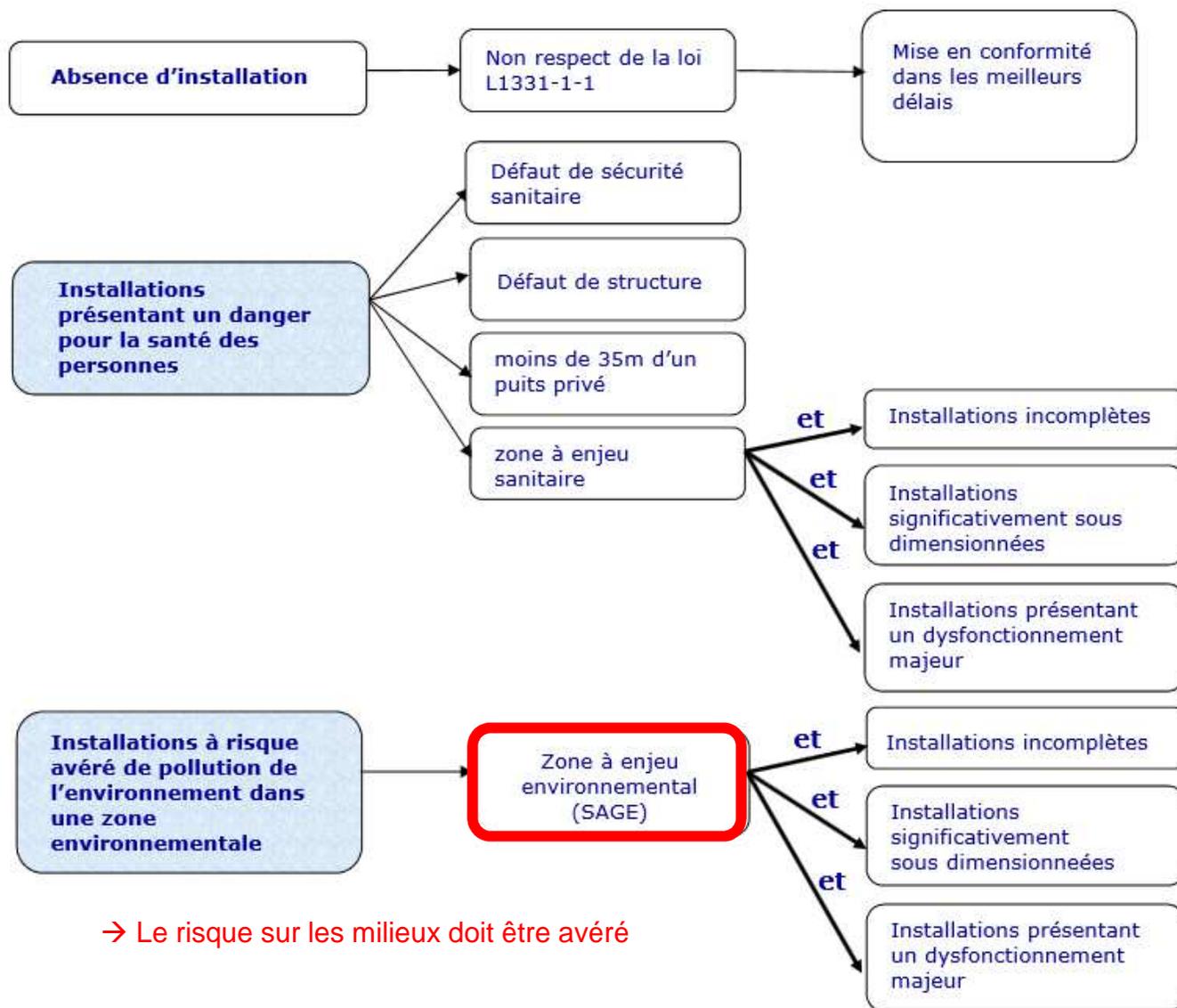


L'arbre d'évaluation des cas impliquant des travaux

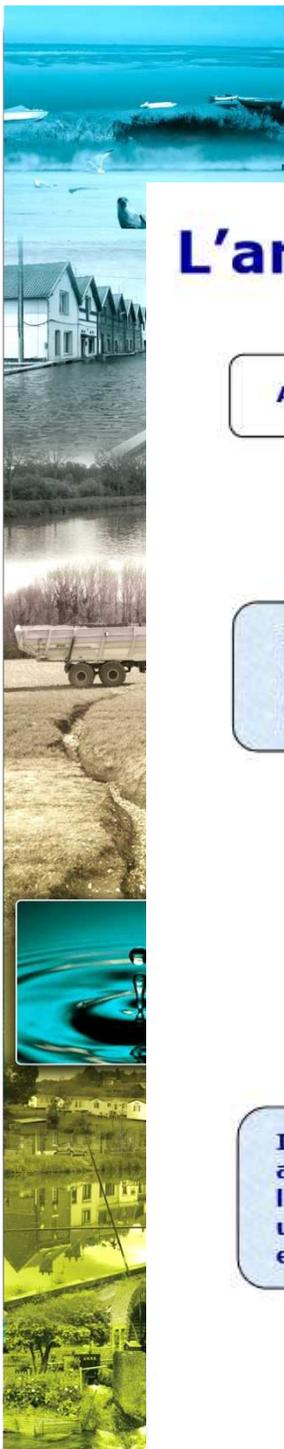


- Périmètre de protection + prescriptions spécifiques ANC (arrêté sur les AAC)
- Zone de Baignade et ANC source pollution (profil de baignade)
- Zone à usage sensible (captage AEP, conchyliculture, pisciculture, cressiculture, pêche à pied, baignade, act.nautiques)

L'arbre d'évaluation des cas impliquant des travaux



→ Le risque sur les milieux doit être avéré



DEMANDE FAITE AUX SAGE



Arrêté du 27 avril 2012 : article 2, paragraphe 4

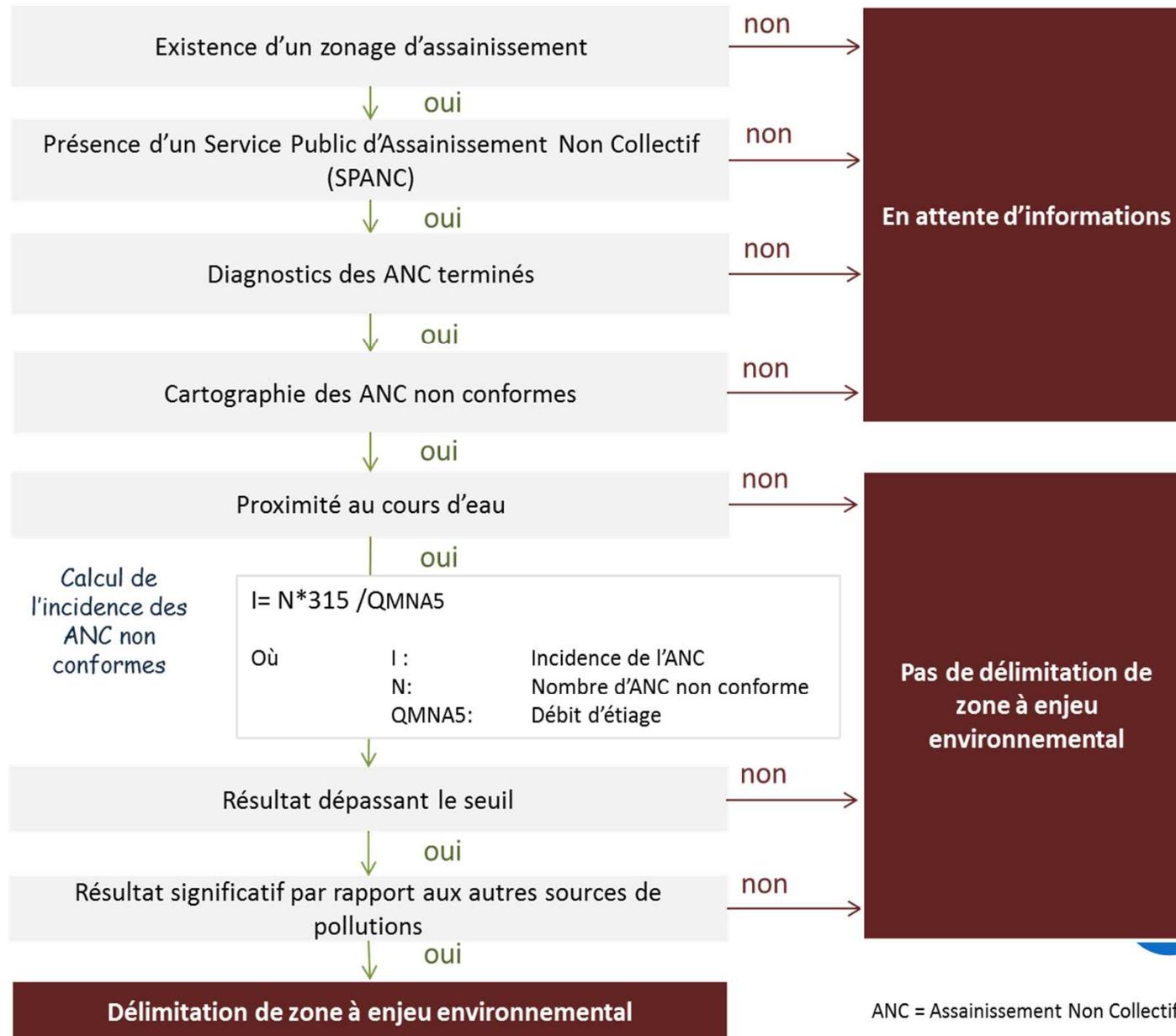
Zones à enjeu environnemental = zones identifiées par le SDAGE ou le SAGE démontrant une contamination des masses d'eau par l'assainissement non collectif sur les têtes de bassin et les masses d'eau

Méthode définie par l'AEAP :

- Pilotée par les animateurs de SAGE en lien avec les SPANC
- Travail uniquement sur les eaux superficielles
- Reprendre l'ensemble des données disponibles (état des lieux des SAGE, ORQUE, données milieux...)
- Exclure les zones où il n'y a pas de problème de macro-polluants ou de bactérie
- Identifier avec les SPANC les habitations ou ensembles d'habitations ayant un impact avéré sur le milieu (calcul dilution, analyse, etc.)



DEMANDE FAITE AUX SAGE



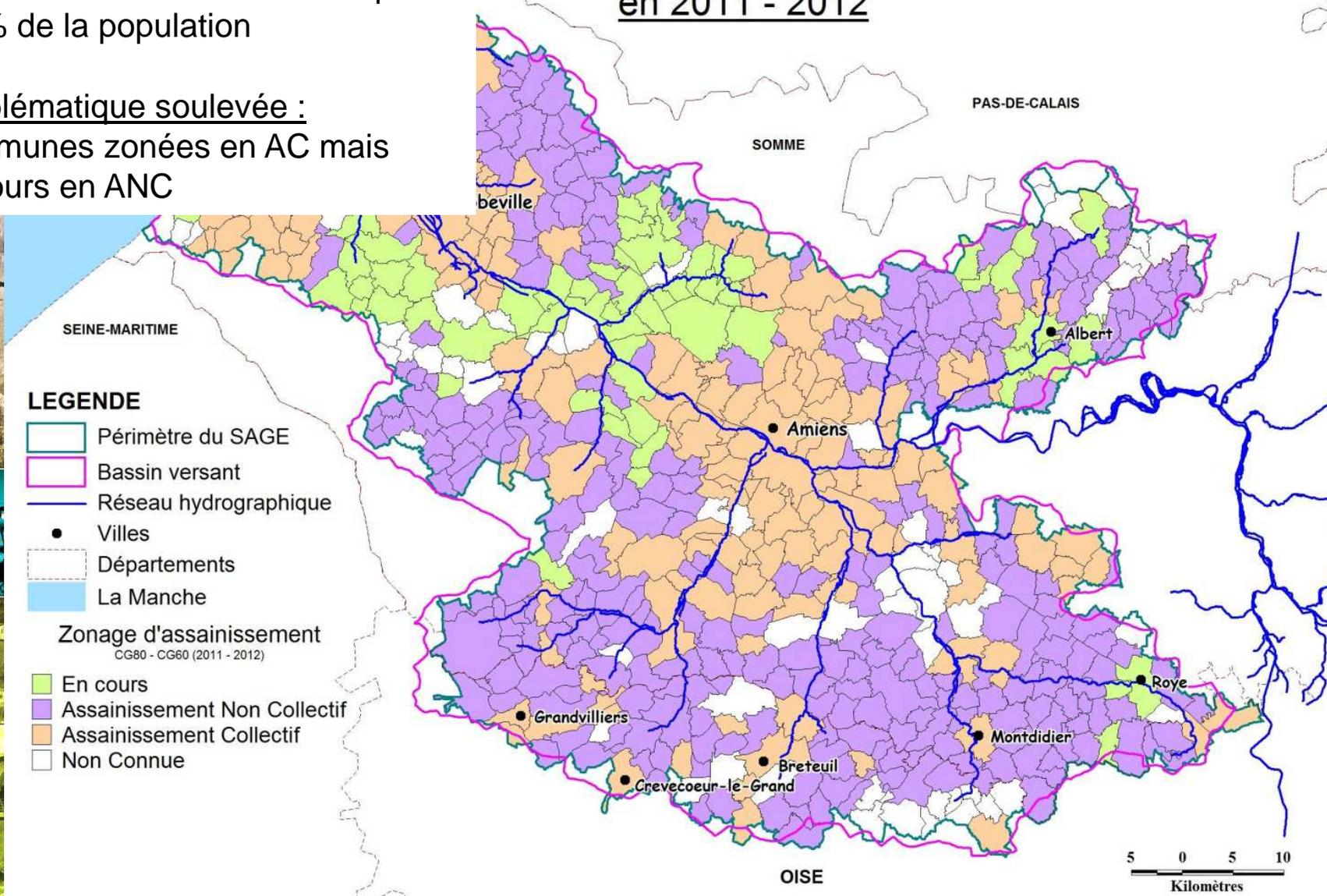
TRAVAIL SUR LE SAGE



56 % des communes en ANC pour
15 % de la population

Problématique soulevée :
communes zonées en AC mais
toujours en ANC

Zonage d'assainissement des communes en 2011 - 2012



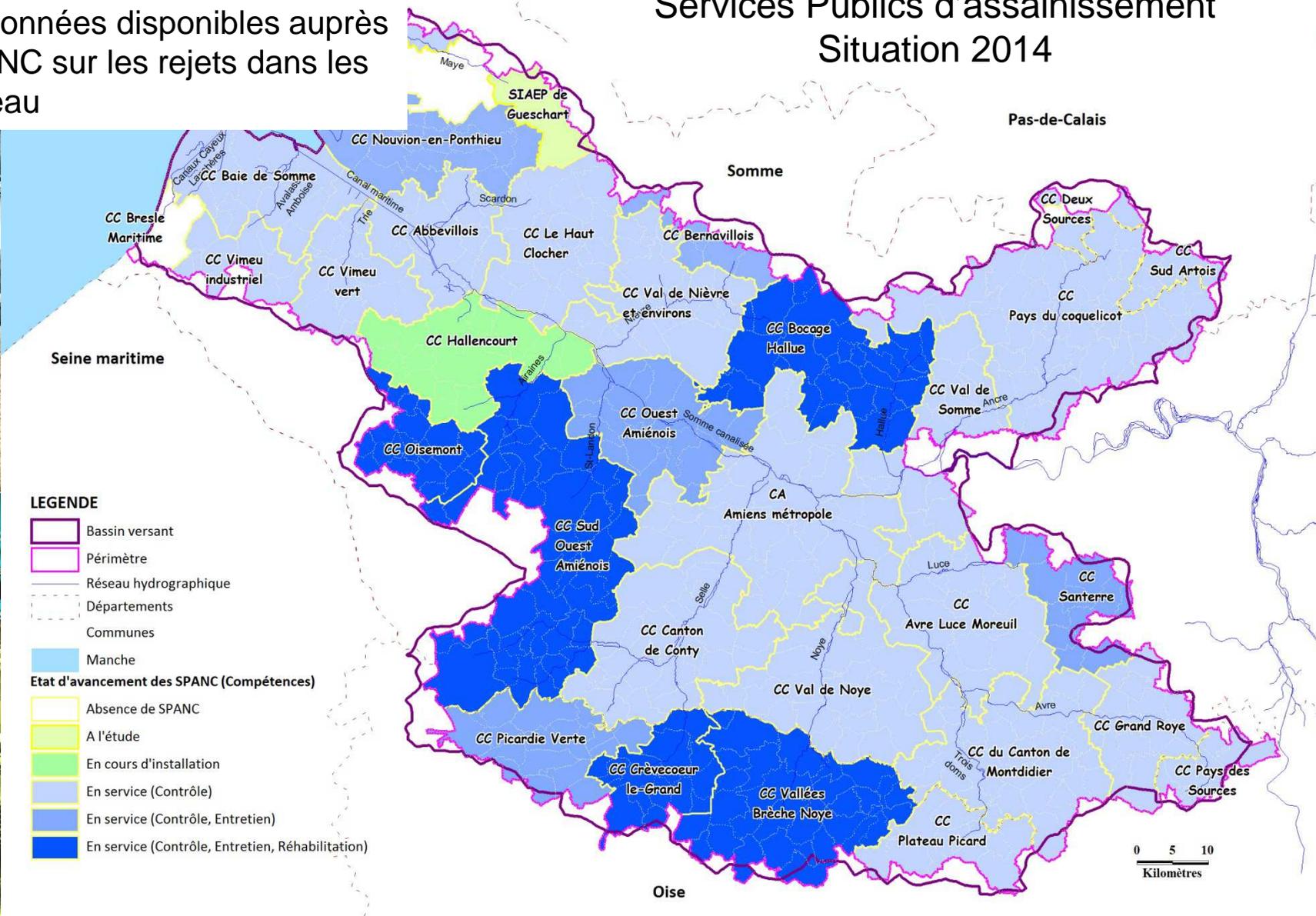


TRAVAIL SUR LE SAGE



Pas de données disponibles auprès des SPANC sur les rejets dans les cours d'eau

Services Publics d'assainissement Situation 2014



PROPOSITION SUR LE SAGE



1. Cibler comme Zone à Enjeu Environnemental :

- Les communes traversées par un cours d'eau, une Zone à Dominante Humide ou sur la frange littorale (241 communes)
 - Communes zonées en AC non prises en compte
- Travail à réaliser avec les SPANC sur 77 communes

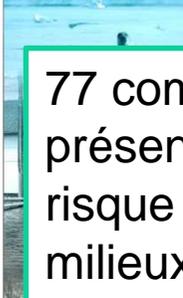
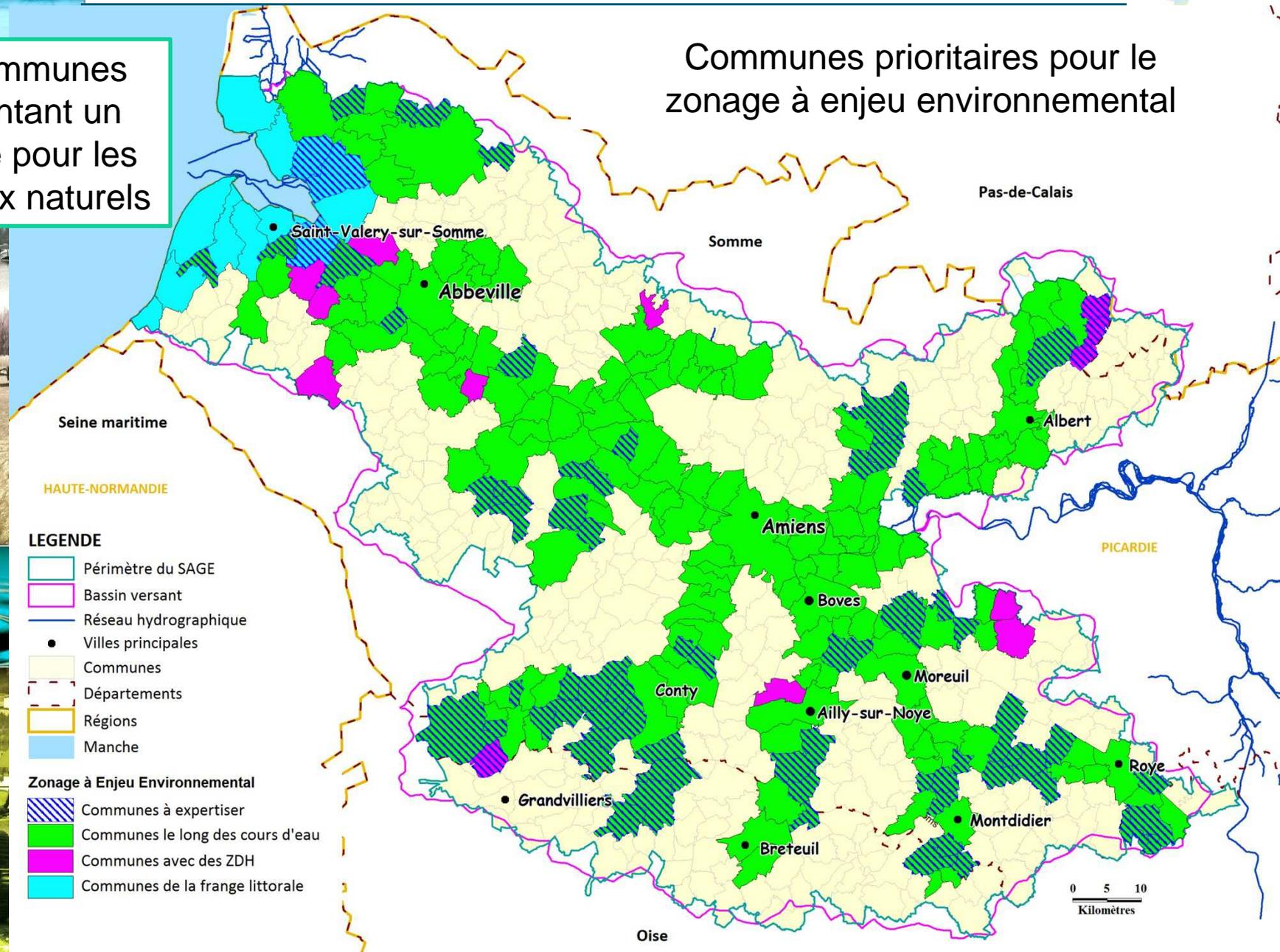


PROPOSITION SUR LE SAGE



77 communes
présentant un
risque pour les
milieux naturels

Communes prioritaires pour le
zonage à enjeu environnemental



PROPOSITION A TRAVAILLER DANS LE SAGE



1. Cibler comme **Zone à Enjeu Environnemental** :

- Les communes traversées par un cours d'eau, une Zone à Dominante Humide ou sur la frange littorale (241 communes)
 - Communes zonées en AC non prises en compte
- Travail à réaliser avec les SPANC sur 77 communes

2. **Travail plus précis avec les SPANC** sur chaque territoire

- Vérification de terrain pour appuyer le risque « avéré »
- Cartographie des ANC non-conformes
- Sélection des installations en non-conformité qui portent atteinte aux milieux aquatiques (risque avéré)

→ Proposition : réalisation de ce travail en 2014
→ Impossibilité de l'inscrire dans le prochain SDAGE ?



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

→ Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif

→ **Qualité des eaux de transition et côtière**

Commission thématique : Risques majeurs

→ Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

→ Stratégie et échancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

Bilan d'activités 2012 de l'animation

Bilan du questionnaire envoyé aux communes

Calendrier



DIRECTIVE CADRE STRATÉGIE POUR LE MILIEU MARIN



Directive Cadre Stratégie pour le milieu marin – 2008/56/CE du 17 juin 2008

Vise à promouvoir l'utilisation **durable des eaux marines** et la **préservation des écosystèmes marins**

➔ Objectif d'atteinte du Bon état pour les eaux marines pour **2020**

Prise en compte de tous les milieux protégés
De l'ensemble des activités humaines ayant un impact sur le milieu marin

Définition du **Bon état écologique** des eaux marines :

➔ **Arrêté du 17 décembre 2012 relatif à la définition du bon état écologique des eaux marines**

Complété par

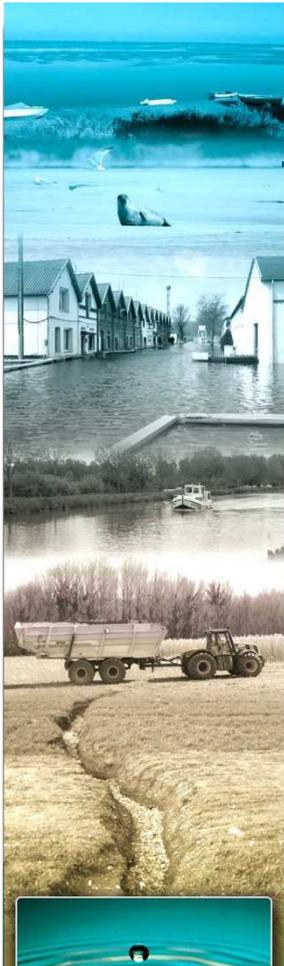
- un arrêté du 17 décembre 2012 définissant les critères et méthodes pour *l'évaluation initiale de l'état des eaux et l'impact des activités humaines*
- Un arrêté du 18 décembre 2012 définissant les critères et méthodes pour la *définition des objectifs environnementaux*



DIRECTIVE CADRE STRATÉGIE POUR LE MILIEU MARIN



2008/56/CE du 17 juin 2008



Manche-Mer du nord

Directive-cadre stratégie pour le milieu marin

Localisation des administrations

- ★ préfecture maritime
- préfecture de région
- ◆ DIRM
- DREAL

Limites maritimes

- - - limite de la mer territoriale
- frontière maritime
- limite de la ZEE (200 milles marins)
- limite de la ZEE n'ayant pas fait l'objet d'un accord avec les États voisins
- - - limite de la zone de protection écologique (ZPE)
- - - limite des régions OSPAR et des sous-régions DCSMM

Sous-régions marines DCSMM

- Manche - mer du Nord
- mers celtiques
- golfe de Gascogne et côtes ibériques
- Méditerranée occidentale

Projection Mercator (46°N)

Sources des données : SHOM, IGN, ESRI, OSPAR

Crédit : Agence des aires marines protégées



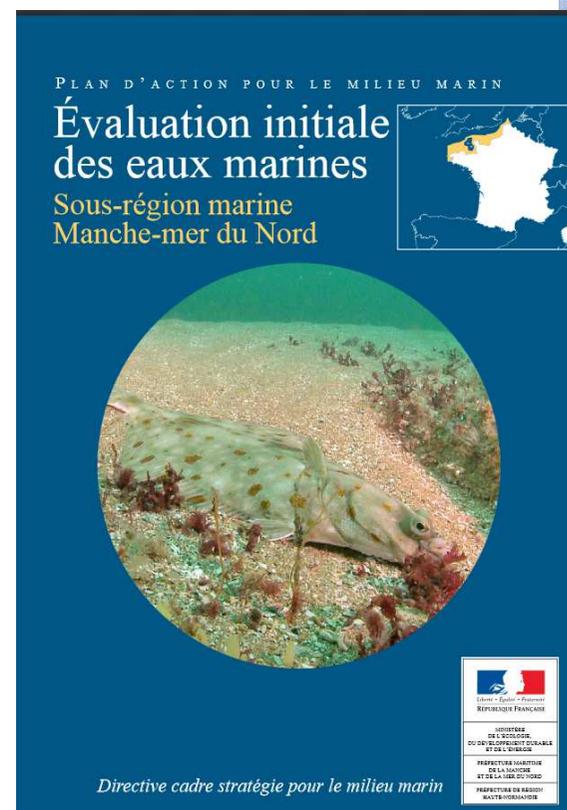
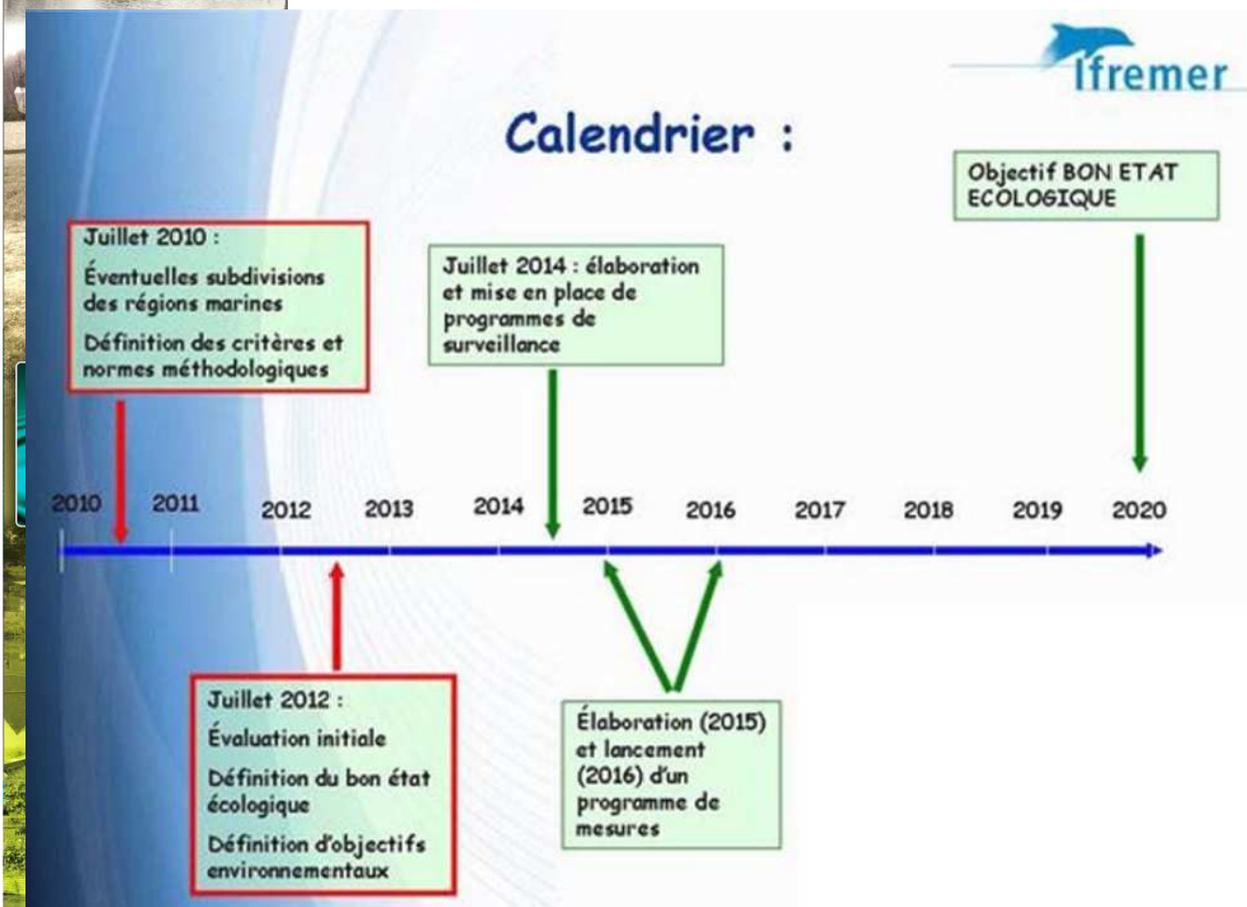


DCSMM

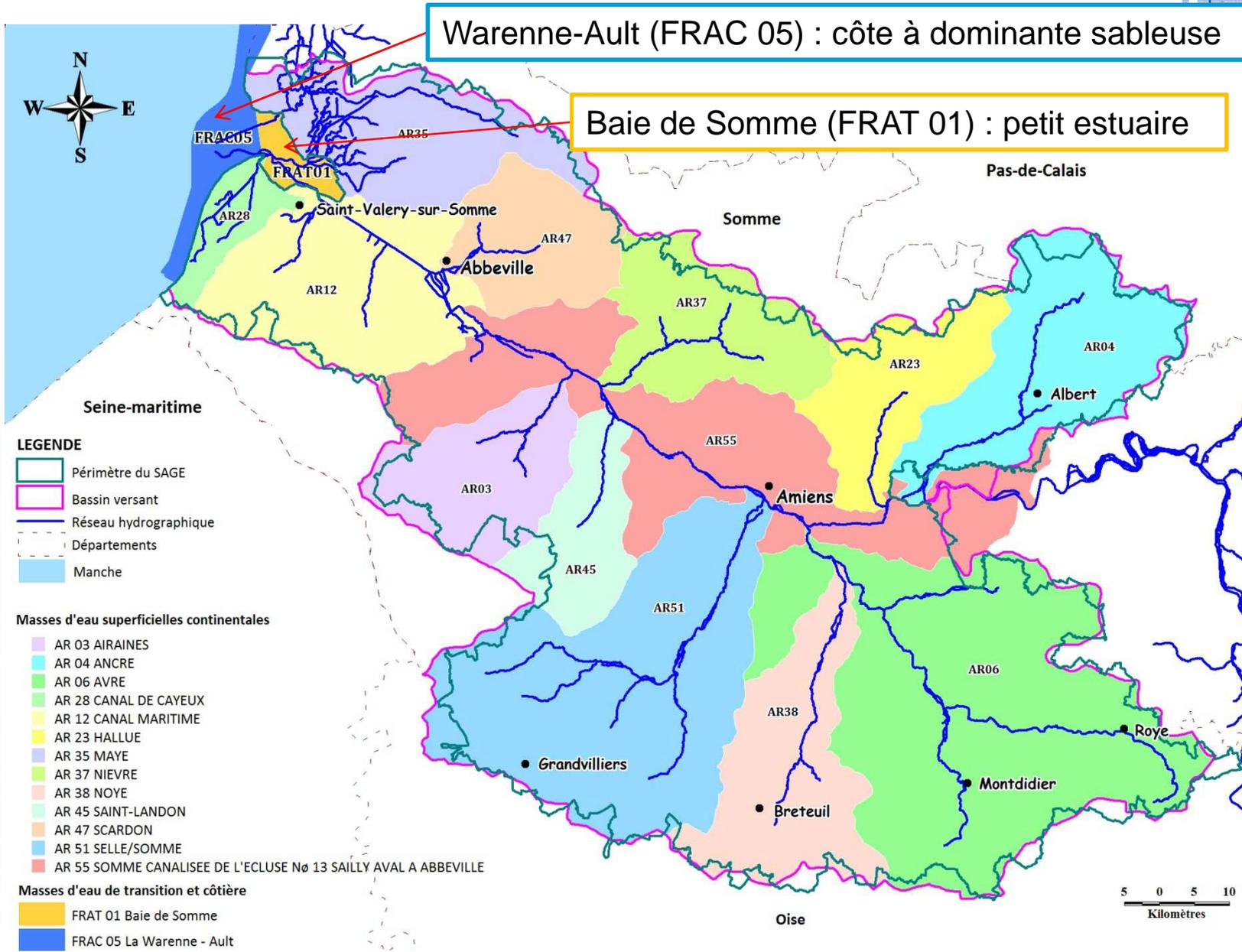


Plan d'action en 5 phases :

- Evaluation initiale de l'état écologique et de l'impact des activités humaines (21/12/2012)
- Définition du Bon état écologique sur descripteurs qualitatifs (17/12/2012)
- Définition d'objectifs environnementaux avec indicateurs associés
- Programme de surveillance (2014)
- Programme de mesures (2015)



QUALITÉ DE L'EAU



QUALITÉ DE L'EAU



Réseaux de mesures nationaux

REMI	Réseau de contrôle microbiologique
REPHY	Réseau de surveillance du phytoplancton (flore totale et flore toxique)
ROCCH	Réseau national d'observation du milieu marin <ul style="list-style-type: none"> - eau (physico-chimie, chlorophylle a et phéopigments) - matière vivante (micropolluants organiques et minéraux dans chair bivalves) - sédiment (micropolluants organiques et minéraux et pesticides sur sédiments)
SRN	Réseau de Suivi Régional des Nutriments
REBENT	Faune et Flore benthiques



Moule <i>Mytilus edulis</i> et <i>M. galloprovincialis</i>	
Coque <i>Cerastoderma edule</i>	
Eau de mer (support de dénombrements de phytoplancton et de mesures en hydrologie)	



Zone N° 006 - Baie de Somme - large

Point	Nom du point	REMI	REPHY	ROCCH
006-P-001	At so			
006-P-009	Pointe de St Quentin			
006-P-020	Bois de Cise			

Zone N° 007 - Baie de Somme

Point	Nom du point	REMI	REPHY	ROCCH
007-P-001	R6 Somme nord			
007-P-002	R11 Somme sud			

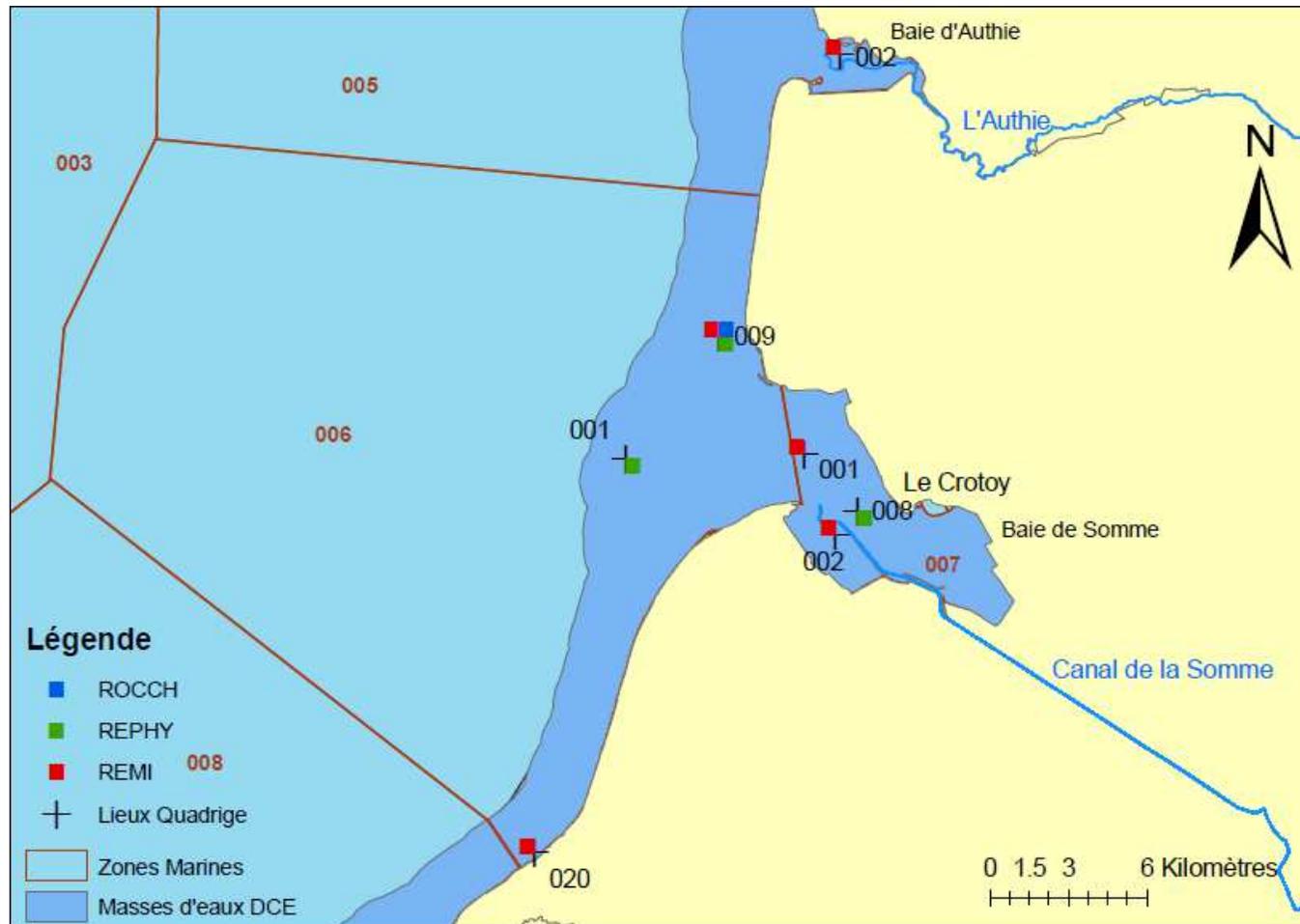
QUALITÉ DE L'EAU

Réseaux de mesures

REMI : réseau de contrôle microbiologique

REPHY : réseau de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines

ROCCH : réseau d'observation de la contamination chimique



Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE

Paramètres analysés : Analyses préconisées par la DCE

		Eaux côtières	Eaux de transition
État écologique déterminé par	Éléments de qualité biologiques	Phytoplancton	Phytoplancton (dans certaines masses d'eau seulement)
		Macroalgues (intertidales, subtidales et blooms)	Macroalgues (intertidales, subtidales et blooms)
	Angiospermes	Angiospermes	
Éléments de qualité physico-chimiques soutenant la biologie	Invertébrés benthiques de substrat meuble	Invertébrés benthiques de substrat meuble	
	Poissons	Poissons	
	Température	Température (dans certaines masses d'eau seulement)	
Hydromorphologie	Turbidité	Turbidité (dans les lagunes méditerranéennes)	
	Oxygène dissous	Oxygène dissous	
	Nutriments	Nutriments	
État chimique déterminé par	Éléments de qualité chimiques	Hydromorphologie	Hydromorphologie
		41 substances suivies dans l'eau (8) dangereuses prioritaires (33) prioritaires	41 substances suivies dans l'eau (8) dangereuses prioritaires (33) prioritaires



Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE

Masse d'eau de transition : Baie de Somme (FRAT 01) : 39,55 km²

Objectif d'atteinte du bon état : écologique 2021, chimique 2027

Etat écologique 2012 : **Médiocre** (État biologique 2012 : **Médiocre**,
Etat physico-chimique 2012 : **Bon**)

Etat chimique 2010 : **Bon**

Masse d'eau côtière : Warenne-Ault (FRAC 05) : 134,5 km²

Objectif d'atteinte du bon état : écologique 2021, chimique 2027

Etat écologique 2012 : **Moyen** (État biologique 2012 : **Moyen**, Etat
physico-chimique 2012 : **Bon**)

Etat chimique 2010 : **Bon**



Directive eaux de baignade 76/160/CEE

remplacée par la directive 2006/7/CE au 31 décembre 2014

But : Suivre la qualité des eaux de baignade : eau douce et salée
=> **risque pour la santé des baigneurs**

Suivi de l'impact des rejets en amont des sites (assainissement, eaux pluviales, etc.)
=> Outil d'aide à la décision pour les collectivités

Contrôles sanitaires effectués par l'ARS, sous couvert du ministère de la Santé

Qu'est-ce qu'un site de baignade?

« Zones accessibles au public où la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneur et qui n'ont pas fait l'objet d'interdiction »

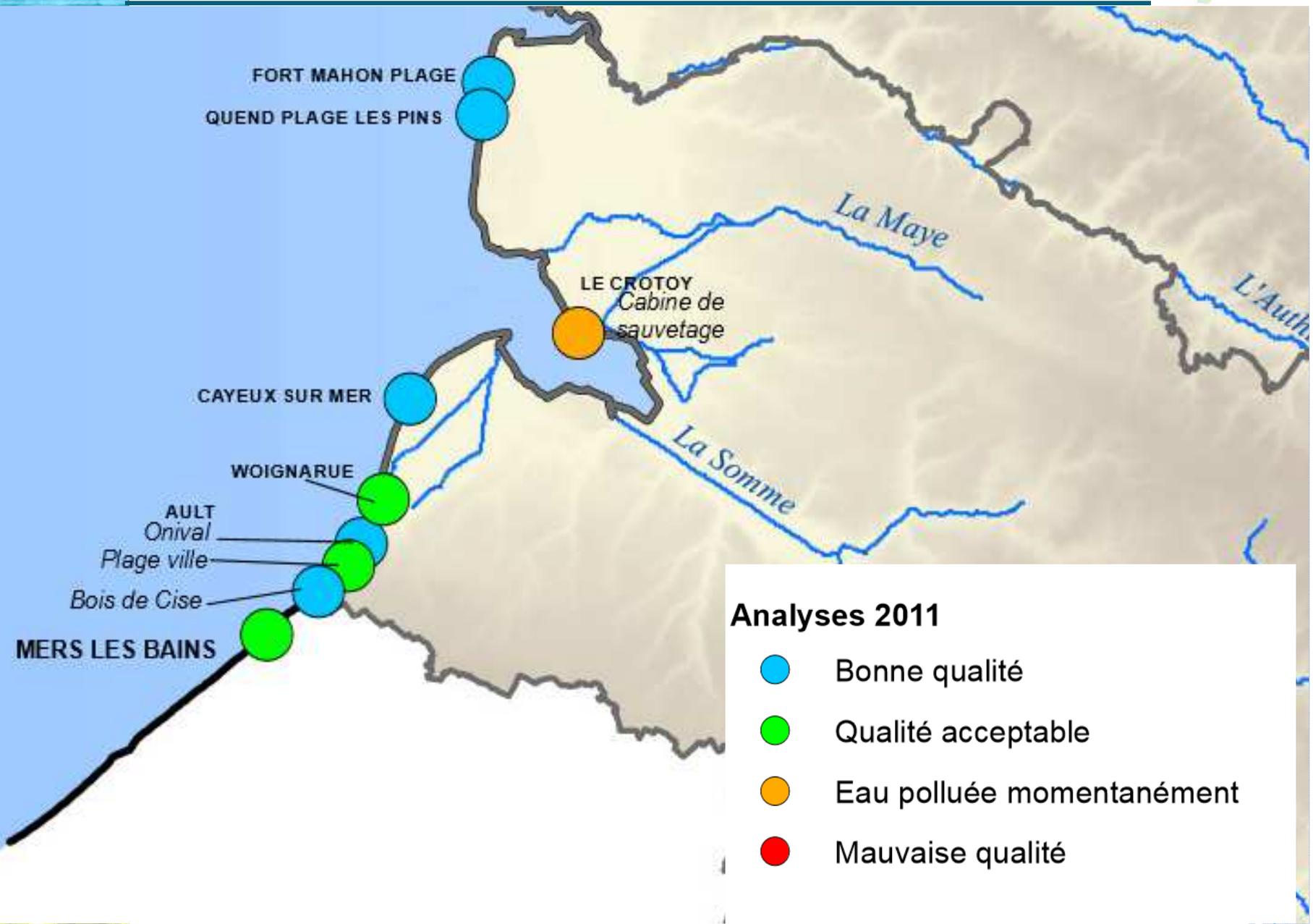
=> recensement effectué par les communes

Points de prélèvement de contrôle :

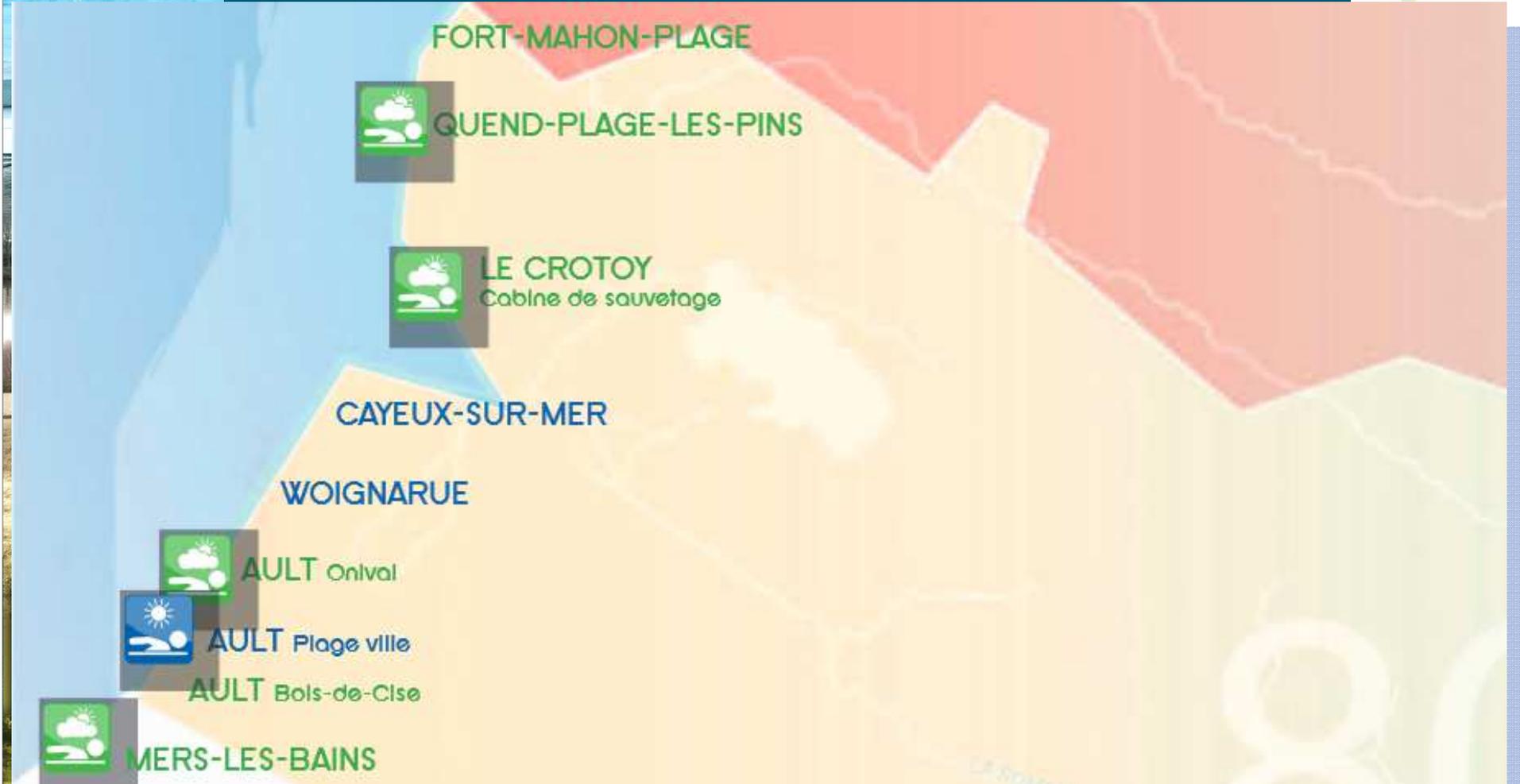
Déterminé par l'ARS et le gestionnaire dans la zone de fréquentation maximale.
Identique d'une année sur l'autre.



QUALITÉ DE L'EAU



QUALITÉ DE L'EAU



Classement des plages (Analyses 2012)



EAU
DE BONNE
QUALITÉ



EAU DE
QUALITÉ
ACCEPTABLE



EAU POLLUÉE
MOMENTANÉMENT

QUALITÉ DE L'EAU

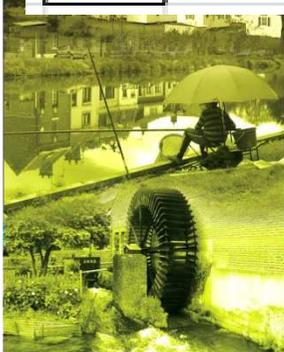


2 années de pollution constatée – Le Crotoy

carte de qualité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
(année de prélèvement)	(1989)	(1990)	(1991)	(1992)	(1993)	(1994)	(1995)	(1996)	(1997)	(1998)	(1999)	(2000)	(2001)	(2002)	(2003)	(2004)	(2005)	(2006)	(2007)	(2008)	(2009)	(2010)	(2011)	(2012)
LE CROTOY Cabine de sauvetage	Orange																							
CAYEUX SUR MER Plage de la ville	Orange																							
WOIGNARUE Plage surveillée	Orange																							
AULT Onival	Orange																							
AULT Plage de la ville	Orange																							
AULT Bois de Cise	Orange																							



	BONNE QUALITE
	QUALITE MOYENNE
	EAU MOMENTANEMENT POLLUEE
	MAUVAISE QUALITE
	BAIGNADE INTERDITE



Résultats des analyses :

↗ E. Coli

Causes envisagées :

Assainissement et pluvial

Actions :

Programme pluriannuel concerté AEAP/Le Crotoy (Ass),
Amélioration de la collecte du pluvial (Le Crotoy)
Amélioration STEP de Rue, Crécy-en-Ponthieu,
Cauyeux, St-Valery-sur-Somme



PROFIL DE BAINNADE



Contexte réglementaire

Issu de la nouvelle directive 2006/7/CE

Outil d'aide à la décision pour les collectivités car :

- Identification des sources de pollution
- Définition des mesures de gestion à mettre en œuvre
- Définition des actions

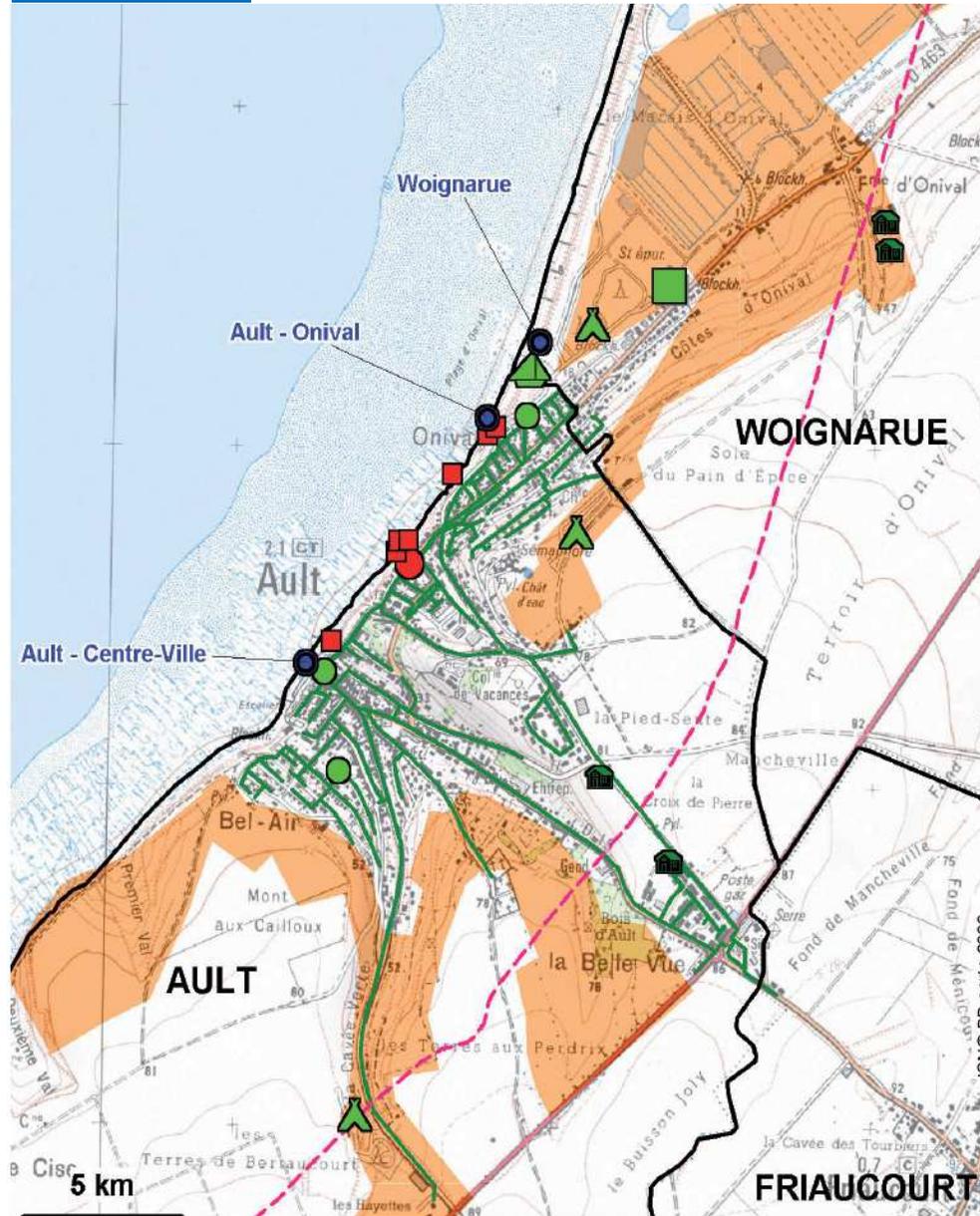
6 profils sur les plages du SAGE :

- Bois de Cise à Ault
- Ville de Ault
- Onival à Ault
- Woignarue
- Cayeux-sur-Mer
- Crotoy



PROFIL DE BAINNADE

Ville de Ault



LÉGENDE

- Point de surveillance de la qualité des eaux de baignade
- - - Limite des 1 km
- Limite Zone d'étude étendue
- ▭ Limite de commune
- Assainissement - réseau d'eaux usées
- Poste de refoulement sans trop-plein
- Poste de refoulement avec trop-plein susceptible de fonctionner
- Station d'épuration
- Rejet pluvial à la mer
- ▲ Camping
- ▲ Port à sec

Agriculture

- siège d'exploitation
- prairies



PROFIL DE BAINNADE



Ville de Ault

Qualité des eaux de baignade :
Selon la directive 76/160/CEE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	A	/	A	B

Selon la directive 2006/7/CE

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	Excellente	/	/	/

Inventaire des sources de pollution et risques associés

Localisation du risque	Fréquence	Conditions météo-océaniques défavorables	Évaluation du risque relatif	Actions associées
Rejet eaux pluviales	Temps de pluie	Pluie	Fort	1
Trop-plein du poste de refoulement du bld St-Valéry	Rare	Pluie	Moyen	2
Chevaux sur la plage	Exceptionnel	-	Faible	3

Plans d'action

- Limitation des rejets d'eaux pluviales sur le littoral
- Limitation des rejets d'eaux usées vers le milieu naturel
- Mise en place de l'interdiction des animaux domestiques sur la plage

Révision

Qualité excellente donc profil réexaminé uniquement si la qualité se dégrade



EAUX CONCHYLICOLES



Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE

(article 22, 2.(29) relatif à la qualité requise des eaux conchylicoles)

- eaux côtières et aux eaux saumâtres ⇒ protection pour permettre la vie et la croissance des coquillages (mollusques bivalves et gastéropodes)
 - bonne qualité des produits conchylicoles directement comestibles par l'homme
- ➔ activité se pratiquant en milieu ouvert, sans apport de nourriture et dépendant de la qualité du milieu

5 zones concernées sur le littoral du SAGE :

- 1- Quend/St-Quentin en Tourmont
- 2- Baie de Somme nord
- 3- Baie de Somme sud
- 4- Cayeux/Ault Nord
- 5- Bois de Cise/Mers les bains



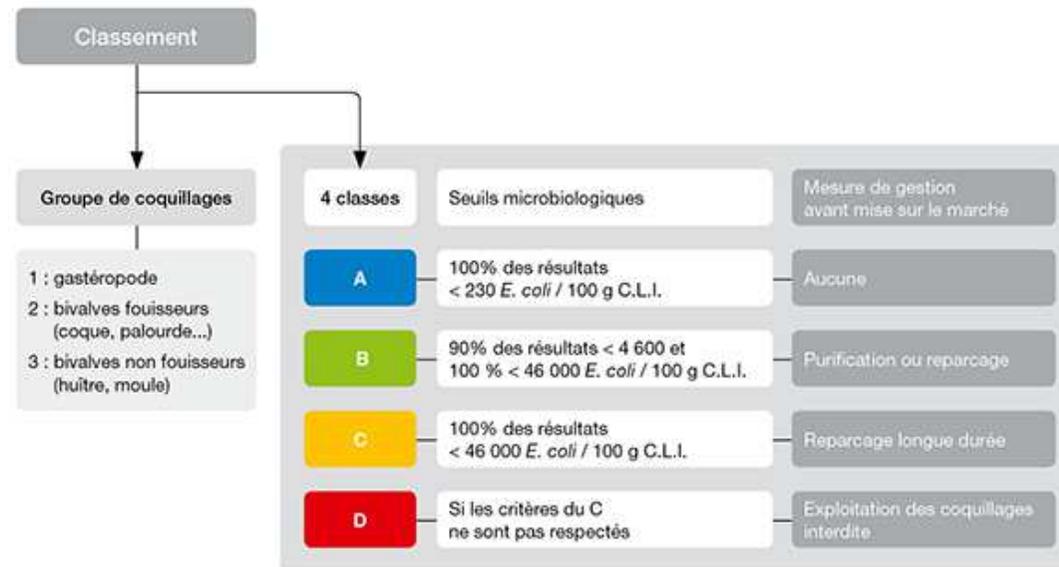
EAUX CONCHYLICOLES



Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE

(article 22, 2.(29) relatif à la qualité requise des eaux conchylicoles)

Classement sanitaire



Source : Bulletin de la surveillance "Qualité du Milieu Marin Littoral" édition 2010

Classement de la qualité des eaux de production du SAGE

Zones de qualité B

= traitement de purification des coquillages (moules et coques)

➔ Centre conchylicole du Crotoy



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif
- Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

- **Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme**

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

- Bilan d'activités 2012 de l'animation
- Bilan du questionnaire envoyé aux communes
- Calendrier



• Directive Inondation

Article premier de la directive 2007/60/CE du 23 octobre 2007

« Établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, qui vise à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées aux inondations dans la Communauté. »

↳ Méthode de travail

Pour optimiser la gestion des risques sur le territoire et identifier les priorités d'actions

Pour quels objectifs ?

- Initier un processus de reconnaissance du risque, partagé
- Introduire la notion d'évènements extrêmes (crue de faible probabilité), au delà de la crue centennale
- Permettre une appréciation préliminaire du risque, ainsi qu'une capitalisation de la connaissance, tout en donnant du recul avec un objectif d'amélioration continue



LES ÉTAPES DE LA DIRECTIVE INONDATION



Etat des lieux

L'évaluation
préliminaire des risques
(EPRI)

Décembre 2011,
(prochaine EPRI en 2017)

Priorisation

Révision
tous les
6 ans

Sélection des Territoires
à risque important
d'inondation (TRI)

Septembre 2012

**Approfondir la
connaissance**

Cartographie sur les
TRI

Décembre 2013

**Elaboration de
programmes
d'action**

Plan de gestion des risques
d'inondation (PGRI)
Objectifs et mesures à l'échelle
bassin Artois-Picardie

Elaboration de
stratégies à
l'échelle locale

Fin 2015, consultation du public dès fin 2014



PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION



Stratégie Nationale de Gestion des Risques Inondation (SNGRI)

Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI)

Elaborée puis mise en œuvre conjointement par l'Etat et les collectivités concernées

Stratégie locale

Programme d'actions de réduction des conséquences négatives des inondations

TRI

Bassin versant de la Somme

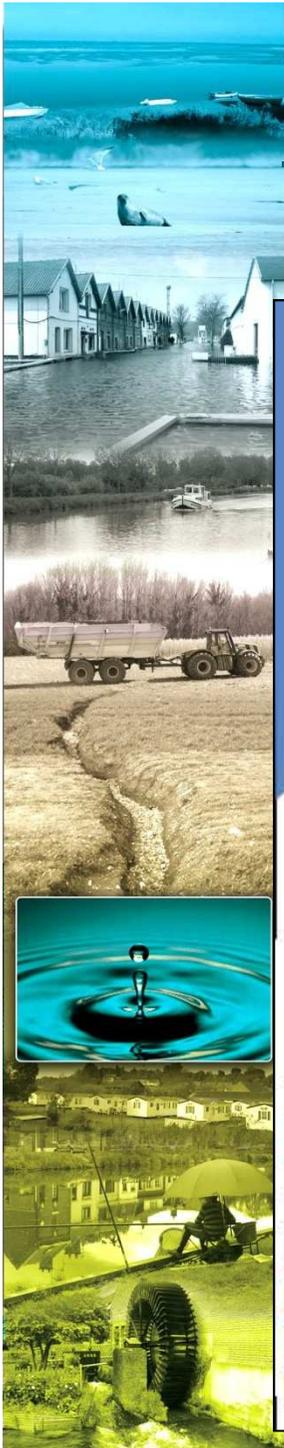
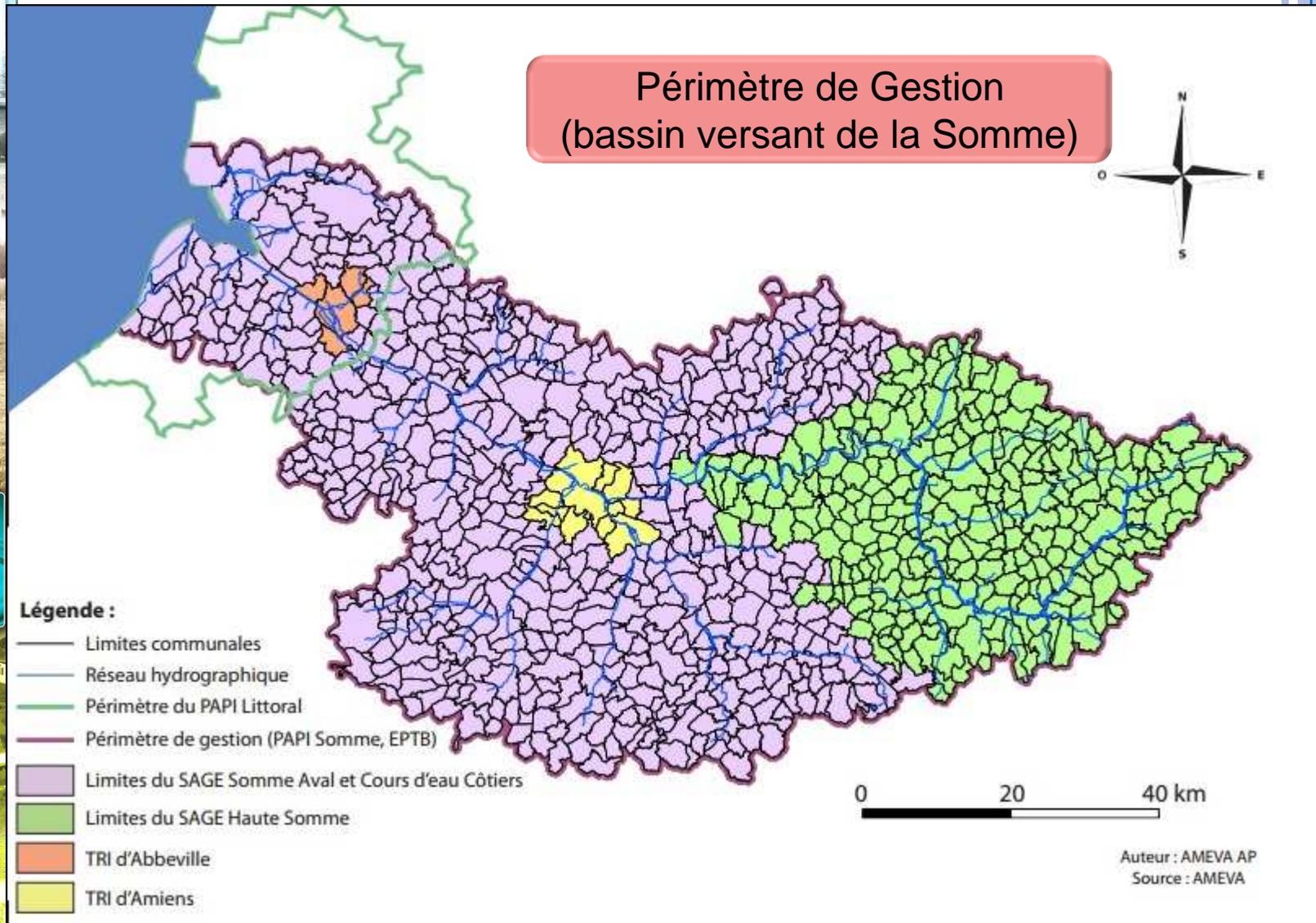
- Volet « gestion du risque inondation » du Plan Somme 2 (PAPI Somme)
- PAPI Littoral



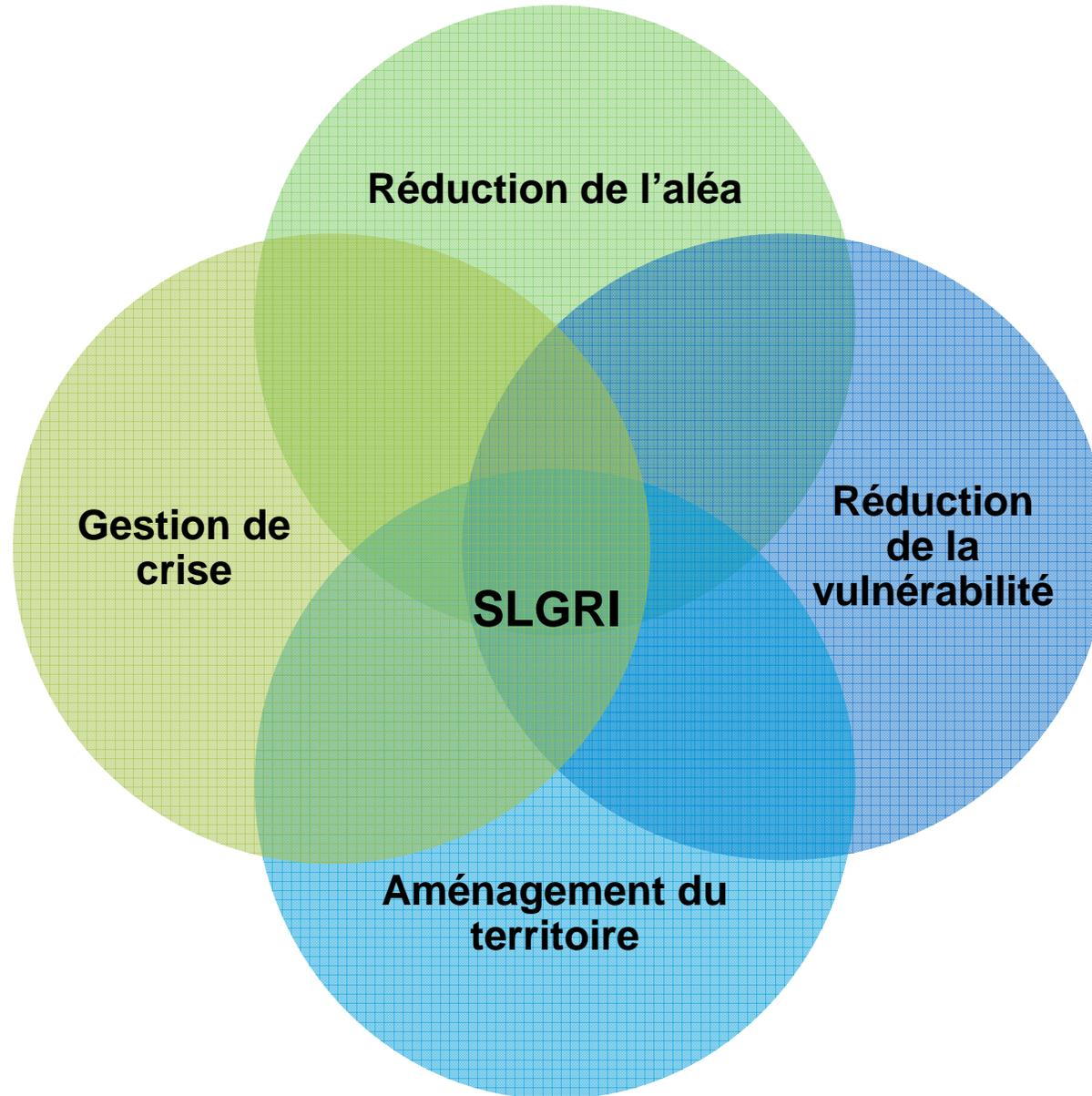
PÉRIMÈTRE DE LA STRATÉGIE LOCALE



➤ Instance de concertation : CLE SAGE Somme aval + 3 EPCI amont



LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA SLGRI



PROCHAINES ÉTAPES



Avril-Mai 2014 : Nouvelles réunions des groupes de travail de la SLGRI

Juin et Octobre 2014 : COPIL de la SLGRI

2015 : Labellisation PAPI

- Plan Somme 2 volet GRI (début 2015)
- PAPI Littoral (mi-2015)



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif
- Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

- Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- **Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE**

4. Questions diverses

- Bilan d'activités 2012 de l'animation
- Bilan du questionnaire envoyé aux communes
- Calendrier



L'inventaire et la délimitation des zones humides dans les SAGE s'inscrit dans la **Loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006**

- ➔ Arrêté ministériel du 24/06/2008 définit précisément les critères de délimitation des zones humides.
- ➔ Complété par la circulaire du 18/01/2010 qui précise les critères pertinents utiles à leur délimitation

S'inscrit également dans le 2^{ème} **Plan national en faveur des zones humides** de février 2010.



Dans le SDAGE Artois-Picardie

Enjeu : Préservation et restauration des zones humides

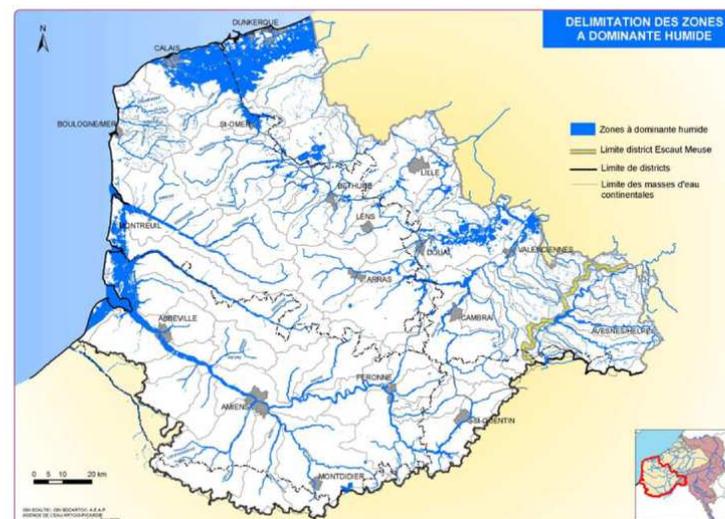
Orientation 25 : Stopper la disparition, la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité

Disposition 42 : Les documents du SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

Carte 27 du SDAGE (p120) des Zones à dominante humide :

Objectif :
document d'information
pour les acteurs du bassin

■ CARTE 27 - ZONES À DOMINANTE HUMIDES

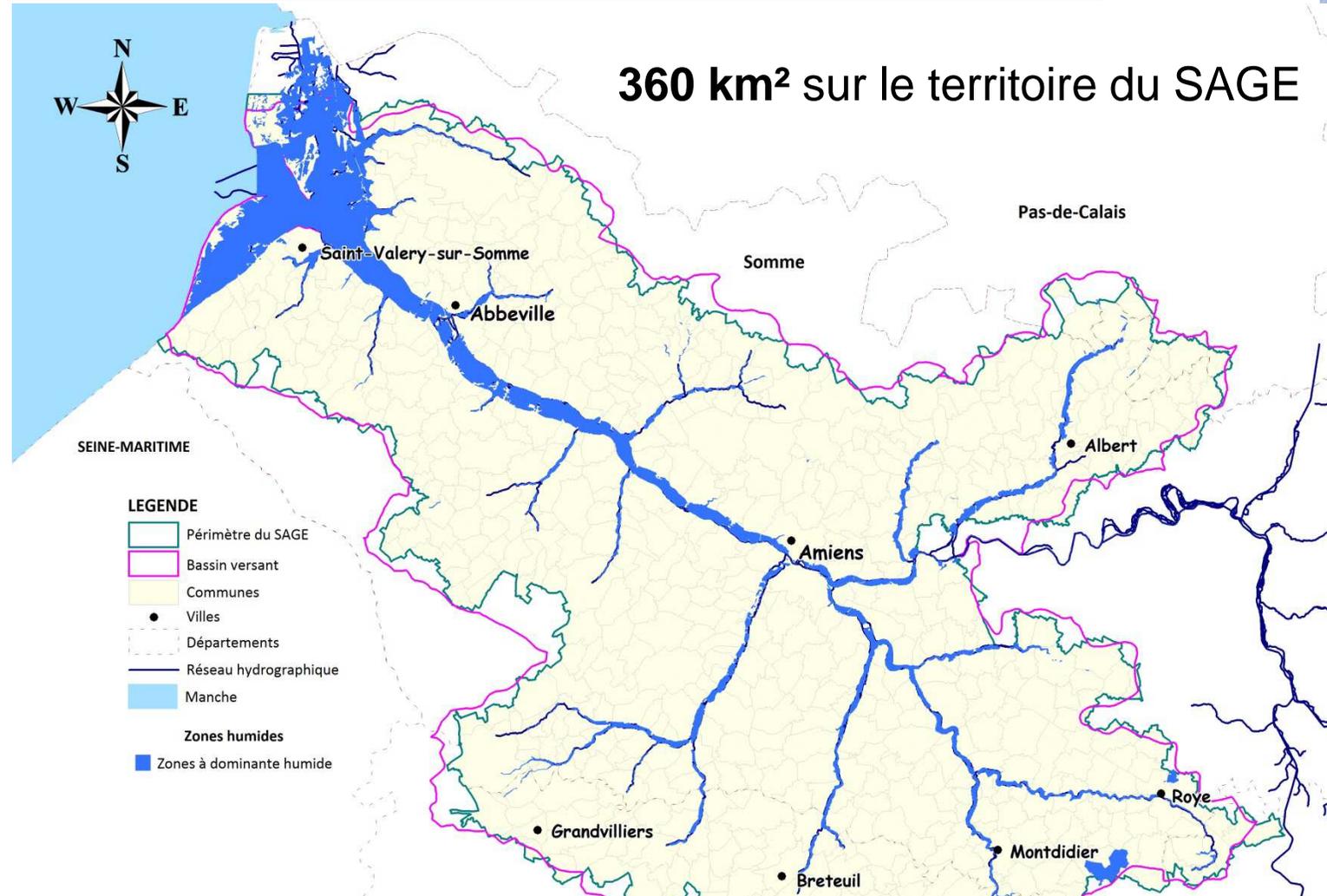


INVENTAIRE ET DÉLIMITATION DES ZONES HUMIDES



Les zones à dominante humide définie par l'AEAP

360 km² sur le territoire du SAGE



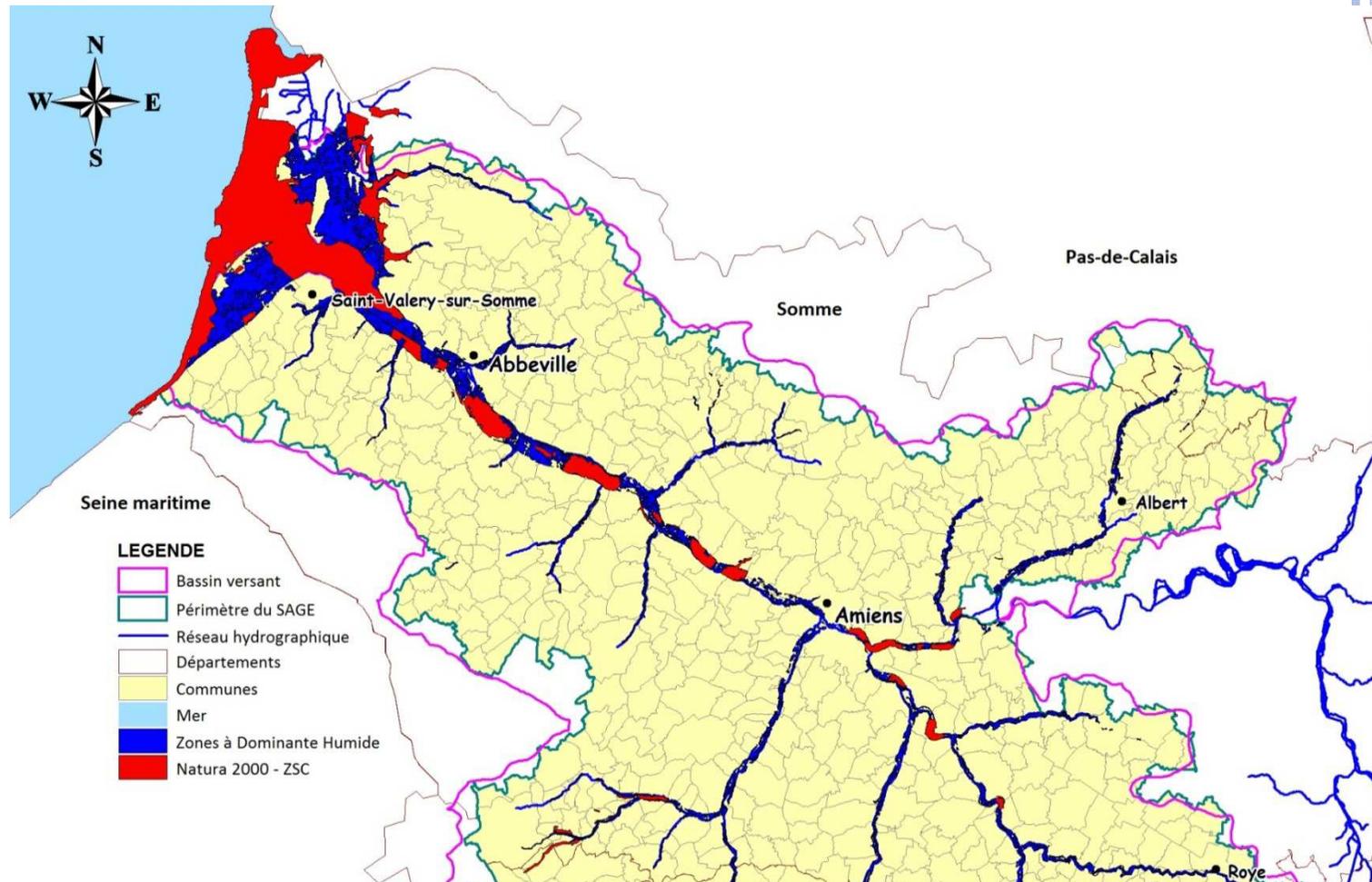
- Sur la base de photos aériennes
- échelle 1/50 000^e ➡ Impossibilité de déterminer des priorités d'actions



INVENTAIRE ET DÉLIMITATION DES ZONES HUMIDES



Les zones à dominante humide / ZSC Natura 2000



Sans les zones Natura 2000 et l'étude de la DREAL sur l'Avre : **230 km²**

et retrait des mares et plans d'eau (définition réglementaire des ZH, évoqué en CT) : ➡ Reste **190 km² à expertiser** sur le territoire du SAGE



INVENTAIRE ET DÉLIMITATION DES ZONES HUMIDES



Méthodologie envisagée :

base des ZDH (1/50 000^{ème}),
inventaire et caractérisation des zones humides jamais inventoriées : échelle
1/25 000^{ème}

+ Croisement de la cartographie avec les usages du territoire

Inscrire dans le programme d'action du SAGE de compléter l'inventaire sur des
sous-bassins à expertiser au 1/10 000^{ème}



Modification dans le futur SDAGE : Suppression de l'inventaire
systématique de l'intégralité du périmètre du SAGE

➔ Inventaire sur les zones à enjeux à une échelle précise qui
permettra la mise en place de programme de
restauration/réhabilitation/préservation

Proposition :

➔ Inventaire au 1/10 000^{ème} sur les ZDH
de la **vallée de la Somme**
en **2015**

➔ Inscrire dans le programme d'action du SAGE de compléter l'inventaire sur
des sous-bassins à enjeux à expertiser au 1/10 000^{ème}



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif
- Qualité des eaux de transition et côtière

Commission thématique : Risques majeurs

- Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

Bilan d'activités 2012 de l'animation

- Bilan du questionnaire envoyé aux communes
- Calendrier

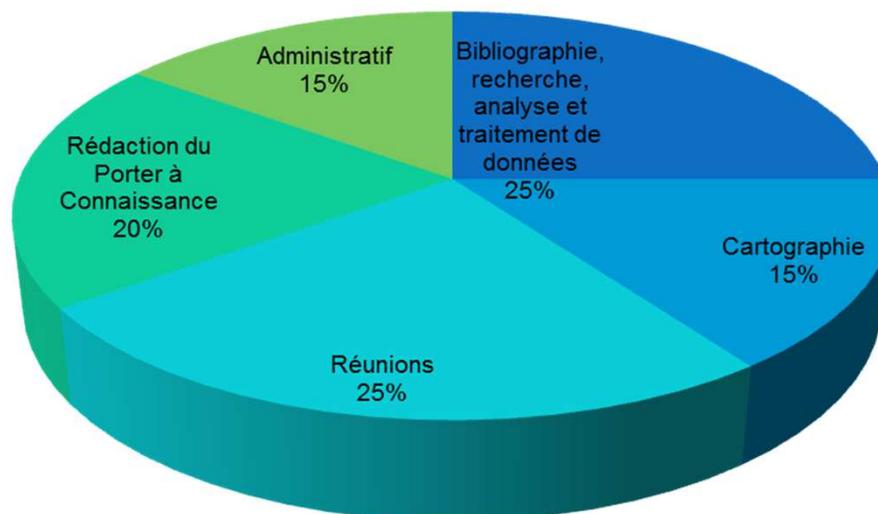


BILAN D'ACTIVITÉS 2013 DE L'ANIMATION



Répartition du temps de travail de l'animation :

- 1 réunion de **Bureau de Commission Locale de l'Eau**
- 1 réunion de **Commission Locale de l'Eau**
- 1 Commissions thématiques « **Ressource en eau** »
- 1 Commissions thématiques « **Risques majeurs** »
- 1 Commissions thématiques « **Milieus naturels aquatiques** »
- 1 Comité géographique « **Vallée de la Somme-Ancre-Hallue** »
- 1 Comité géographique « **Avre-Noye-Selle** »
- 1 Comité géographique « **Picardie maritime** »



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Qualité des eaux de transition et côtière
- **Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif**

Commission thématique : Risques majeurs

- **Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme**

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

Bilan d'activités 2012 de l'animation

Bilan du questionnaire envoyé aux communes

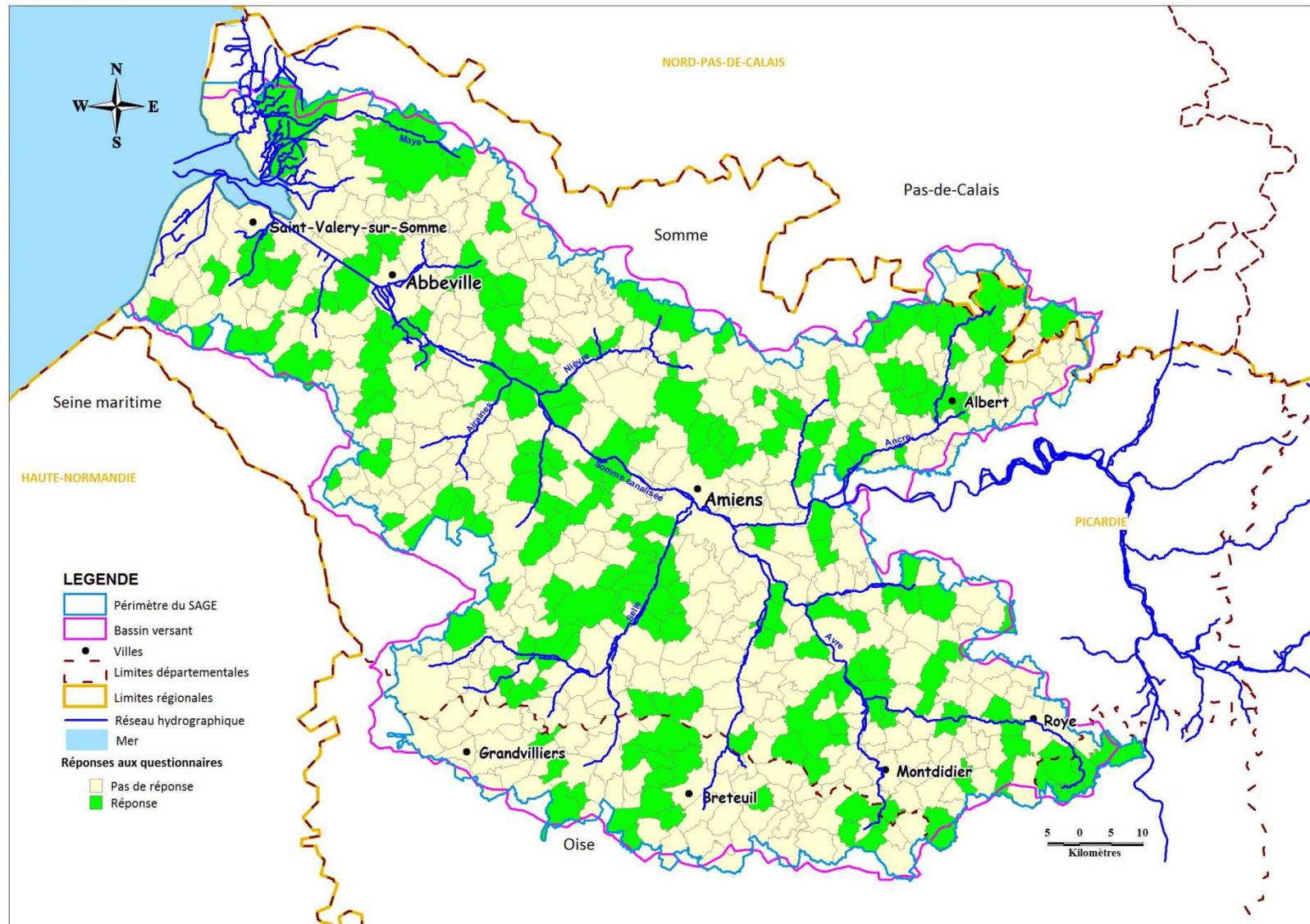
Calendrier



BILAN DU QUESTIONNAIRE



32,5 % de réponses (187 communes)



BILAN DU QUESTIONNAIRE



Activités économiques

- 74 % des communes cite l'agriculture comme activité économique présente et 63 % comme la principale
- 4% avec industrie comme activité principale
- PME et Chasse en 2 et 3^{ème} position

Urbanisme

- 51 % des communes pourvus d'un document d'urbanisme
- 34 % de PLU, 16 % de POS et 15 % de cartes communales

Eau potable

- 90 % estiment ne pas rencontrer de problème de qualité d'eau potable desservie
- 4 indiquent des problèmes liés aux pesticides et/ou nitrates proches des seuils réglementaires

Assainissement

- 82 % ont un zonage d'assainissement et 12 % en cours d'élaboration
- 59 % en ANC et 28 % de type collectif
- 74 % des communes signalent être couvertes par un SPANC

Eaux pluviales

- 77 % des communes indiquent que l'eau pluviale est acheminée directement au milieu naturel par l'intermédiaire des fossés
- 35 % ont une mare et 9 % sont pourvues d'un réseau pluvial



BILAN DU QUESTIONNAIRE



Produits phytosanitaires

- 50 % des communes signalent utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leur commune, majoritairement du désherbant de type glyphosate

Patrimoine naturel

- 17 % indiquent être situées sur une zone d'intérêt écologique (Natura 2000, ZNIEFF, ENS, etc.)

Milieus aquatiques

- 45 % des communes sont traversées par un cours d'eau ou avec présence de plans d'eau dont 62 % estiment rencontrer des problèmes
- 65 % signalent la présence de rejets directs au milieu
- Pollution majoritairement d'origine domestique et agricole
- Incriminent le manque d'entretien des cours d'eau comme dégradation de la qualité de l'eau et cible la prévention et l'information des usagers pour restaurer la qualité.
- Problématique principales des cours d'eau : érosion des berges (28%) et envasement important (23%)
- Constat d'une baisse anormale de la population de poissons (11%)
- La lutte contre la pollution passerait d'abord par la diminution des rejets (37%) et l'entretien plus régulier des cours d'eau



BILAN DU QUESTIONNAIRE



Espèces nuisibles

- 65 % des communes signalent la présence d'espèces nuisibles dont le rat musqué (62%) et de plantes invasives (26 %, Renouée du Japon majoritairement)

Sécheresse

- 9% des communes expriment rencontrer des problèmes liés à la sécheresse et à son impact sur les usages

Inondations et ruissellement

- 65 % estiment rencontrer des problèmes d'inondation dont 7% fréquemment
- 20 % estime que la situation s'est améliorée et 10 % qu'elle s'est aggravée
- Améliorée grâce aux travaux effectués sur les rivières et sur la gestion du pluvial
- Aggravée par l'imperméabilisation des sols, l'augmentation de la taille des parcelles et la modification des pratiques agricoles
- 34 % de communes concernées par un PPRi, le considèrent comme un outil de prévention (38%) plus qu'une contrainte au développement (10%) (47% les 2)
- 40 % font face à des phénomènes de coulées de boue sur la voirie et/ou au niveau des habitations et des ravines dans le parcellaire agricole

Attentes vis-à-vis du SAGE

41 % se disent intéressés par le SAGE notamment pour la préservation de la qualité de l'eau potable, la lutte contre les inondations et les coulées de boue et la préservation des rivières et marais sur ce territoire.

Inquiétudes des communes

Impacts financiers sur les petites communes



ORDRE DU JOUR



1. Approbation du compte-rendu du 05 avril 2013

2. Restitution des résultats de l'étude d'exploitabilité de la nappe de la craie sur le bassin de la Somme

3. Etat d'avancement des travaux de l'Etat des lieux du SAGE

Commission thématique : Ressource en eau

- Qualité des eaux de transition et côtière
- Avis sur le Zonage à enjeu environnemental en assainissement non collectif

Commission thématique : Risques majeurs

- Directive inondation et stratégie locale sur le bassin versant de la Somme

Commission thématique : Milieux naturels aquatiques

- Stratégie et échéancier de l'étude d'inventaire et de délimitation des zones humides du SAGE

4. Questions diverses

Bilan d'activités 2012 de l'animation

Bilan du questionnaire envoyé aux communes

Calendrier



CALENDRIER 2014



Mars :

Elections municipales ⇒ modification de la CLE du SAGE

Juin :

Commissions thématiques RE, MNA, RM : Etat des lieux et Diagnostic

Journée « Eaux pluviales » à l'AEAP à Douai (17 juin, sur inscription)

Journée « Risques majeurs » (Date à fixer, sur inscription)

Octobre (sous réserve de l'arrêté) :

CLE « Etat des lieux et Diagnostic »

➔ Démarrage de la phase « scénarios tendanciels »



SAGE

Somme aval et Cours d'eau côtiers

SAGE
SOMME AVAL
ET COURS D'EAU CÔTIERS



CONTACT :

MME CAROLINE ROHART
ANIMATRICE DE LA CLE DU SAGE

c.rohart@ameva.org

03 22 33 09 97


ameva
Aménagement et
viabilisation du bassin
de la Somme

